

# empiré

COMPANY LIMITED

**Rapport de gestion**

**Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2026**



# Rapport de gestion

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Renseignements prospectifs</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Survol de la Société</b> .....	<b>2</b>
	2.1 Orientation stratégique.....	3
	2.2 Mises à jour sur les activités.....	3
<b>3</b>	<b>Perspectives</b> .....	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Sommaire des résultats du quatrième trimestre</b> .....	<b>7</b>
	4.1 Ventes.....	7
	4.2 Profit brut.....	8
	4.3 Bénéfice d'exploitation.....	8
	4.4 BAIIA.....	8
	4.5 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
	4.6 Charges financières.....	8
	4.7 Impôt sur le résultat.....	8
	4.8 Bénéfice net.....	9
<b>5</b>	<b>Résultats d'exploitation de l'exercice complet</b> .....	<b>9</b>
	5.1 Ventes.....	10
	5.2 Profit brut.....	10
	5.3 Bénéfice d'exploitation.....	10
	5.4 BAIIA.....	11
	5.5 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.....	11
	5.6 Charges financières.....	11
	5.7 Impôt sur le résultat.....	11
	5.8 Bénéfice net.....	12
	5.9 Incidence ajustée sur le bénéfice net.....	12
<b>6</b>	<b>Performance financière par secteur</b> .....	<b>13</b>
	6.1 Vente au détail de produits alimentaires.....	13
	6.2 Placements et autres activités.....	14
<b>7</b>	<b>Résultats d'exploitation trimestriels</b> .....	<b>14</b>
<b>8</b>	<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b> .....	<b>15</b>
	8.1 Activités d'exploitation.....	15
	8.2 Activités d'investissement.....	15
	8.3 Dépenses d'investissement.....	16
	8.4 Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés.....	16
	8.5 Activités de financement.....	16
	8.6 Flux de trésorerie disponibles.....	17
	8.7 Obligations au titre des avantages sociaux futurs.....	17
	8.8 Garanties et engagements.....	18
<b>9</b>	<b>Situation financière consolidée</b> .....	<b>18</b>
	9.1 Principales mesures de la situation financière.....	18
	9.2 Capitaux propres.....	19
	9.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités.....	21
<b>10</b>	<b>Normes et méthodes comptables</b> .....	<b>21</b>
	10.1 Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées.....	21
	10.2 Estimations comptables critiques.....	22
	10.3 Contrôles et procédures de communication de l'information.....	23
	10.4 Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	24
<b>11</b>	<b>Transactions entre parties liées</b> .....	<b>24</b>
	11.1 FPI Crombie.....	24
	11.2 Rémunération des principaux dirigeants.....	25
	11.3 Indemnités.....	25
<b>12</b>	<b>Éventualités</b> .....	<b>25</b>
<b>13</b>	<b>Gestion du risque</b> .....	<b>25</b>
<b>14</b>	<b>Désignation des dividendes déterminés</b> .....	<b>32</b>
<b>15</b>	<b>Mesures et données financières non conformes aux PCGR</b> .....	<b>33</b>
	15.1 Mesures financières.....	33
	15.2 Rapprochement des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires.....	36
	15.3 Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels.....	37
	15.4 Données financières.....	37

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et comprend les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), de Sobeys Capital Incorporated et de Farm Boy, de 51 % de Longo's, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote, pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2026 et pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 mai 2025. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 2 mai 2026 et l'exercice clos le 3 mai 2025. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou le site Web de la Société à l'adresse [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca).

Les états financiers consolidés audités et les notes annexes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider. L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 17 juin 2026, à moins d'indication contraire.

## 1 Renseignements prospectifs

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le résultat par action (« RPA ») ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'accroître les ventes et la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et de générer un levier d'exploitation, qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 850 M\$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2027, notamment pour de nouveaux agrandissements et rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2027 et 2029, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée des magasins FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société quant au calendrier et à la réalisation de l'acquisition de Groupe Mayrand Alimentation inc., qui sont tributaires des conditions de clôture finales;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle améliorera la performance financière de ses activités de commerce électronique dans l'ensemble au moyen des mesures prises pour réduire les coûts et accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, y compris le montant et l'échéancier des améliorations prévues du bénéfice d'exploitation annualisé d'environ 95 M\$, qui pourraient être influencées par les futurs coûts d'exploitation, l'intérêt des clients ainsi que le moment et l'efficacité des décisions stratégiques de la direction;
- Les attentes de la Société quant au réinvestissement d'environ le tiers des gains annualisés liés au commerce électronique de 95 M\$ dans des moteurs d'accélération de la croissance, lesquelles pourraient être influencées par le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, y compris sur la capacité de mettre en œuvre d'autres initiatives de réduction des coûts liés au commerce électronique, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail, la mise en œuvre d'efficacité opérationnelles et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme Scène+ accélérera l'engagement en mettant l'accent sur la personnalisation, ce qui pourrait être atténué par la réponse des clients, l'utilisation de l'application Scène+ et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle réussira à mettre en œuvre la plateforme nationale de planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») SAP S/4 HANA ainsi que le calendrier et les conséquences de la mise en œuvre, le déploiement complet devant être finalisé pour l'essentiel d'ici la fin de l'exercice 2027, qui pourraient être touchés par les risques liés aux ressources et aux échéanciers de mise en œuvre, à la complexité de l'intégration et de la conversion des données et à l'évolution des exigences technologiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 90 M\$ et 110 M\$ à l'exercice 2027, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») et des partenaires immobiliers;
- Les attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;
- Les attentes de la Société quant à la croissance à moyen terme de la marge brute, à l'exclusion du carburant, de 10 à 20 points de base, laquelle pourrait être influencée par divers facteurs, notamment la composition des activités, l'exécution des initiatives de la Société et les répercussions de l'inflation;
- Les attentes de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les attentes de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit combinées disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture macroéconomique et les résultats d'exploitation;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

## 2 Survol de la Société

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 32 G\$ et à des actifs de 17 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fièvre entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Voilà par IGA, IGA.net et ThriftyFoods.com, et exploite ou fournit plus de 350 postes d'essence.

## 2.1 Orientation stratégique

La Société a pour objectif de devenir le chef de file du commerce de détail au Canada. Pour y parvenir, elle mise sur la qualité et la valeur grâce à des offres différenciées et à des expériences d'achat uniques, tout en priorisant les réalités locales dans chaque collectivité. Empire a récemment lancé sa nouvelle stratégie d'entreprise triennale, articulée autour de quatre axes prioritaires : les *clients*, les *magasins*, la *croissance* et l'*optimisation des coûts*. Empire estime que la réussite à long terme ne dépend pas uniquement de la taille ou de la présence sur le marché, mais aussi de la qualité des relations que les membres du personnel en magasin entretiennent avec les clients et des expériences qu'ils offrent en toute circonstance.

La Société est fière d'être une famille qui nourrit l'esprit de famille, et sa raison d'être consiste à répondre aux besoins en épicerie de millions de Canadiens et de Canadiennes partout au pays.

La technologie constitue un levier essentiel de la stratégie d'Empire. L'analytique avancée, l'intelligence artificielle et les plateformes numériques modernes sont déployées de manière réfléchie dans l'ensemble de l'entreprise afin d'améliorer l'expérience client, de favoriser une meilleure prise de décision et d'optimiser le travail quotidien des équipes d'Empire.

Grâce à ses quatre axes prioritaires, appuyés par les employés, les données et la technologie d'Empire, la Société vise à accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance soutenue du bénéfice net et de rachats d'actions. Plus précisément, elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, d'améliorer sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et de générer un levier d'exploitation.

### *Clients : Renforcer la proposition de valeur*

La priorité d'Empire est de servir ses clients en offrant une valeur ajoutée dans tous les types de magasins et de canaux. La Société renforce sa proposition de valeur pour les clients au moyen d'assortiments optimisés, d'offres différenciées et adaptées aux marchés locaux, d'une offre élargie de produits frais et de mets préparés possible grâce aux investissements réalisés dans les cuisines centrales, ainsi que d'un engagement accru auprès de la clientèle grâce à *Scène+*. Empire continue de tirer parti des forces distinctives de chacune de ses bannières, notamment en matière d'offres locales et multiculturelles, afin de se différencier à grande échelle, appuyée par des analyses, des outils et des capacités de pointe.

### *Magasins : Stimuler la performance de la vente au détail*

Ayant pour objectif d'améliorer la performance de la vente au détail, Empire rehausse l'expérience en magasin, simplifie les opérations et optimise la rentabilité des magasins afin que le personnel en magasin puisse se concentrer sur l'essentiel : le service à la clientèle. La Société favorise également la poursuite des investissements consacrés à l'expansion stratégique, à la rénovation et à l'entretien de son réseau de magasins.

### *Croissance : Accélérer une expansion rentable*

Fortes d'assises solides, Empire concentre désormais ses efforts sur l'accélération de la croissance, ce qui comprend notamment l'amélioration de la performance de ses plateformes existantes (comme la pharmacie, le commerce électronique et les médias de vente au détail), ainsi que la réalisation d'acquisitions et de partenariats stratégiques qui complètent ses activités de base de vente au détail de produits d'épicerie et de pharmacie, et soutiennent la création de valeur à long terme. La Société priorise également la croissance au sein de son réseau existant, en misant sur l'expérience client, l'offre et les processus opérationnels en magasin.

### *Optimisation des coûts : Renforcer la discipline opérationnelle*

Alors qu'Empire tire pleinement parti des économies découlant des investissements et des initiatives des dernières années, la Société continuera de se concentrer sur la gestion des coûts afin d'améliorer sa rentabilité. En simplifiant les processus, en améliorant l'efficacité et en réduisant la complexité, Empire est bien positionnée pour investir dans des occasions à forte valeur ajoutée qui généreront les retombées les plus importantes pour les clients et les actionnaires.

## 2.2 Mises à jour sur les activités

### Commerce électronique

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, la Société a procédé à une évaluation de la performance financière attendue de l'ensemble de son réseau de commerce électronique. À la suite de cette analyse, la Société a publié, le 28 janvier 2026, une mise à jour sur ses activités de commerce électronique axée sur l'amélioration immédiate des résultats de ces activités, tout en élargissant ses partenariats de livraison avec des tiers. Les principaux éléments de cette mise à jour comprenaient la cessation immédiate des activités et la fermeture du centre de traitement des commandes (« CTC ») de Calgary et de son centre de transbordement d'Edmonton, lesquels n'avaient pas atteint les attentes financières ou opérationnelles prévues, le maintien de la suspension de l'aménagement du CTC de Vancouver, ainsi que l'expansion de ses partenariats de livraison avec des tiers grâce à une nouvelle collaboration avec DoorDash.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, la Société a comptabilisé des pertes de valeur et des coûts avant impôt connexes (les « pertes de valeur liées au commerce électronique ») totalisant 746 M\$, lesquelles ont été constatées dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et inscrites dans les pertes de valeur d'actifs non courants et charges connexes des états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Ces charges comprennent la perte de valeur d'actifs au titre des droits d'utilisation, d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que les coûts directs associés à la fermeture du centre de traitement des commandes, notamment les coûts des indemnités de départ, les paiements en trésorerie non récurrents liés à la résiliation de contrats et les coûts de démantèlement. La valeur comptable totale des unités génératrices de trésorerie avant dépréciation s'élevait à 724 M\$, tandis que le montant recouvrable estimé s'établissait à 126 M\$. Il en est résulté une perte de valeur de 409 M\$ relative aux actifs au titre des droits d'utilisation, y compris 55 M\$ de coûts de démantèlement, de 214 M\$ relative aux immobilisations corporelles et de 31 M\$ relative aux immobilisations incorporelles.

La Société continuera de tirer parti de ses CTC de Toronto et de Montréal afin de soutenir sa stratégie de commerce électronique dans ces marchés à forte densité de la demande, en mettant l'accent sur la croissance des ventes ainsi que sur l'amélioration de la productivité et de la rentabilité. L'annonce par la Société d'un nouveau partenariat avec DoorDash élargit le recours à des services de livraison offerts par des tiers, offrant ainsi aux clients des options supplémentaires pour effectuer leurs achats en ligne, et bonifie son offre globale de commerce électronique. Ce nouveau partenariat, conjointement aux partenariats existants avec les applications Instacart et Uber Eats annoncés au cours de l'exercice 2025, vient compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, Safeway, IGA, Foodland et Lawtons Drugs partout au pays. Le déploiement de DoorDash a été finalisé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2026.

La Société a pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado avant l'échéance initialement prévue. Cette mesure a donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 12 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. La Société continue de collaborer étroitement avec Ocado et poursuit l'évaluation de la performance financière de ses activités de commerce électronique, tout en demeurant concentrée sur ses options stratégiques de réduction des coûts et sur l'amélioration de la rentabilité globale. La Société prévoit une amélioration globale de la performance financière de ses activités de commerce électronique se traduisant par une incidence positive annualisée d'environ 95 M\$, attribuable principalement à la réduction des pertes d'exploitation liées au CTC de Calgary et à la diminution de l'amortissement futur. De ce montant de 95 M\$, environ le tiers a été identifié comme devant être réinvesti dans des moteurs d'accélération de la croissance, y compris des investissements technologiques. Le volume des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts, qui constituent également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière.

Au cours du trimestre clos le 2 mai 2026, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les partenariats avec Instacart, Uber Eats et DoorDash ont généré une augmentation combinée des ventes de 6,0 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des ventes liées aux partenariats de livraison avec des tiers et à la croissance soutenue des ventes de Voilà.

### Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de Scène+, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Lancé à l'exercice 2023, Scène+ récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres, à qui il offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil stratégique de marketing et de promotion pour la Société.

Le programme Scène+ continue d'élargir son réseau de partenaires de récompenses, ce qui accroît la portée auprès de la clientèle et renforce l'offre globale du programme grâce à un plus grand nombre de possibilités d'accumulation et d'échange de points. Au troisième trimestre de l'exercice 2026, Shell Canada Limited a annoncé son adhésion au programme de récompenses de fidélité Scène+, lequel a été lancé en Alberta le 3 mars 2026 et a été déployé à l'échelle nationale le 26 mai 2026. Les membres peuvent désormais accumuler et échanger des points Scène+ dans plus de 1 400 établissements Shell partout au Canada, dont plus de 300 emplacements détenus ou soutenus par la Société au Québec et dans les régions de l'Atlantique.

Au trimestre clos le 2 mai 2026, la Banque Tangerine a annoncé le lancement de sa première carte de crédit assortie de récompenses, propulsée par Scène+. Lancée le 22 avril 2026, cette carte de crédit permettra aux clients de Tangerine d'accumuler et d'échanger des points dans les diverses bannières de détail de la Société, notamment Sobeys, IGA, Safeway, Foodland, FreshCo et Voilà.

La priorité de la Société relativement à Scène+ est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

## Plateforme technologique

La Société procède actuellement à une importante transformation de ses principaux systèmes d'entreprise en migrant de l'ancien système ERP vers une plateforme nationale SAP S/4 HANA moderne. Il s'agit d'un investissement stratégique visant à centraliser le système ERP de la Société afin de simplifier le processus de présentation de l'information financière, le processus d'approvisionnement ainsi que les activités dans la chaîne d'approvisionnement. La mise à niveau du système améliorera la visibilité des données en temps réel, l'automatisation et les capacités d'analyse, ce qui favorisera une prise de décision plus agile à l'échelle de l'entreprise. Le projet progresse conformément au plan, et le déploiement complet devrait être achevé pour l'essentiel d'ici la fin de l'exercice 2027.

## FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi sa bannière de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance de la bannière en Ontario et dans l'Ouest canadien ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*. Au cours de l'exercice 2027, la Société ouvrira ses premiers magasins FreshCo dans les provinces de l'Atlantique.

En date du 17 juin 2026, 161 magasins FreshCo étaient en exploitation, 53 dans l'Ouest canadien et 108 en Ontario. La Société prévoit atteindre 65 magasins FreshCo en exploitation dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années. Pendant l'exercice 2027, la Société prévoit ouvrir environ 15 nouveaux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique.

## Rapports sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a plus de 118 ans.

La Société a publié en juillet 2025 son Rapport sur le développement durable 2025, qui souligne les progrès importants réalisés en vue d'atteindre ses objectifs ESG. Le rapport de cette année démontre les progrès soutenus relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Parmi les réalisations importantes, notons : la réduction de 31 % des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 conformément aux objectifs de la Société en matière de lutte contre les changements climatiques fondés sur la science; le don à des organismes de bienfaisance locaux d'environ 30 millions de livres d'aliments excédentaires grâce aux partenariats avec Deuxième récolte; la collecte de fonds et le don de près de 25 M\$ afin de soutenir la santé et le bien-être; et l'intégration accrue des initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion (« DEI »), avec 92 % des gestionnaires et des cadres d'échelons supérieurs qui se sont fixé des objectifs de performance et de responsabilisation liés à la DEI.

Le Conseil de développement durable joue un rôle essentiel dans la supervision des initiatives de développement durable de la Société. Ce Conseil est un groupe fonctionnel de hauts dirigeants d'entreprise ayant des mandats en matière de développement durable et dont l'objectif est de favoriser la collaboration à l'égard des engagements en matière de développement durable, des initiatives clés et des informations à fournir.

La Société demeure concentrée sur plusieurs initiatives clés dans le cadre de sa démarche ESG continue, y compris l'expansion des projets de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2, l'élimination du plastique évitable et difficile à recycler, la promotion d'un environnement juste, équitable et inclusif, ainsi que l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance. Ces efforts témoignent de l'engagement de la Société par rapport au développement durable et de son rôle dans la réalisation de changements positifs pour ses parties prenantes, son entreprise et ses actionnaires. Nous continuons d'évaluer les objectifs potentiels liés aux secteurs des forêts, des sols et de l'agriculture pour les biens et services achetés de catégorie 1 de portée 3. Nous collaborons avec les fournisseurs pour recueillir les renseignements nécessaires au calcul des émissions des secteurs des forêts, des sols et de l'agriculture et nous assurer d'adopter une approche réfléchie.

## Acquisition de Groupe Mayrand Alimentation inc.

Au cours du trimestre clos le 2 mai 2026, la Société, et sa filiale en propriété exclusive Sobeys, ont annoncé avoir conclu une entente visant l'acquisition de Groupe Mayrand Alimentation inc., un détaillant alimentaire québécois bien établi exploitant quatre établissements de grande superficie dans la grande région de Montréal. Après la clôture de l'exercice clos le 2 mai 2026, la Société a obtenu l'approbation de la transaction de la part du tribunal et des organismes de réglementation pertinents. La transaction devrait avoir lieu au cours du premier trimestre de l'exercice 2027.

## Rachat de rentes collectives pour les régimes de retraite

Au cours du trimestre clos le 2 mai 2026, la Société a procédé à un rachat de rentes collectives visant les participants inactifs de certains régimes de retraite à prestations déterminées, pour une prime totale de 335 M\$. Le 5 mai 2026, les actifs des régimes de retraite et les passifs liés aux régimes de retraite connexes, d'un montant de 357 M\$, ont été décomptabilisés, donnant lieu à un profit de règlement avant impôt de 22 M\$, qui sera comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2027.

### 3 Perspectives

L'objectif de la Société est de devenir le chef de file du commerce de détail au Canada, ce qui passe par ses quatre axes prioritaires : les clients, les magasins, la croissance et l'optimisation des coûts. Par ces axes, soutenus par les employés, les données et la technologie d'Empire, la Société vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et du rachat d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et de générer un levier d'exploitation. Empire mettra l'accent sur le renforcement de la proposition de valeur pour ses clients, l'amélioration de la performance des magasins de vente au détail, l'accélération d'une expansion rentable et la poursuite de l'exécution rigoureuse en matière de gestion des coûts.

Les résultats de l'examen des activités de commerce électronique de la Société devraient se traduire par une progression de la performance financière globale de ces activités, grâce à des améliorations du bénéfice d'exploitation annualisé d'environ 95 M\$, qui ont commencé à se faire sentir au quatrième trimestre de l'exercice 2026 et qui se poursuivront au cours de l'exercice 2027 et par la suite. La Société intensifie ses efforts afin d'accroître l'engagement de la clientèle, de renforcer la discipline en matière de gestion des coûts, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'accélérer l'exécution.

Pour l'exercice 2027, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une croissance d'environ 1,5 % de l'expansion de la présence en raison des nouveaux magasins), une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste en grande partie à la logistique et au développement durable. La Société entend rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2027 et 2029.

Au cours de l'exercice 2027, la Société s'attend à ce que le résultat avant impôt tiré des autres produits et de la quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présentés aux états consolidés du résultat net de la Société) se chiffre entre 90 M\$ et 110 M\$ (129 M\$ pour l'exercice 2026).

Au cours du trimestre clos le 2 mai 2026, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée inférieure à l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin et était largement conforme à l'inflation interne des prix des aliments du trimestre clos le 31 janvier 2026. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

## 4 Sommaire des résultats du quatrième trimestre

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 807 \$	7 637 \$	170 \$	2,2 %
Profit brut	2 152	2 109	43	2,0 %
Bénéfice d'exploitation <sup>2)</sup>	347	313	34	10,9 %
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	347	313	34	10,9 %
BAIIA <sup>2)</sup>	644	599	45	7,5 %
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	644	599	45	7,5 %
Charges financières, montant net	73	75	(2)	(2,7) %
Charge d'impôt sur le résultat	53	60	(7)	(11,7) %
Participations ne donnant pas le contrôle	9	5	4	80,0 %
Bénéfice net <sup>3)</sup>	212	173	39	22,5 %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	212	173	39	22,5 %
<b>Résultat par action, de base</b>				
Bénéfice net <sup>3)</sup>	0,94 \$	0,74 \$	0,20 \$	27,0 %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	0,94 \$	0,74 \$	0,20 \$	27,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	226,1	233,9	(7,8)	(3,3) %
<b>Résultat par action, après dilution</b>				
Bénéfice net <sup>3)</sup>	0,94 \$	0,74 \$	0,20 \$	27,0 %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 3)</sup>	0,94 \$	0,74 \$	0,20 \$	27,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	226,5	234,8	(8,3)	(3,5) %
Dividende par action	0,22 \$	0,20 \$	0,02 \$	10,0 %

	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025
Marge brute <sup>2)</sup>	27,6 %	27,6 %
Marge du BAIIA <sup>2)</sup>	8,2 %	7,8 %
Marge du BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	8,2 %	7,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>2)</sup>	1,7 %	3,0 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>2)</sup> – produits alimentaires	1,5 %	3,8 %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables <sup>2)</sup> – carburant	5,0 %	(7,8) %
Taux d'impôt effectif	19,3 %	25,2 %

1) Aucun ajustement n'a été apporté au bénéfice d'exploitation, au BAIIA ou au bénéfice net au quatrième trimestre de l'exercice 2025 ni au cours de l'exercice 2026.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes totales de la Société :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes de produits alimentaires	7 337 \$	7 189 \$	148 \$	2,1 %
Ventes de carburant	470	448	22	4,9 %

### Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

#### 4.1 Ventes

Les ventes de produits alimentaires du trimestre clos le 2 mai 2026 ont augmenté de 2,1 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau de magasins à gamme complète de services et dans les magasins à bas prix et le réseau national de distribution en gros de la Société.

Les ventes de carburant du trimestre clos le 2 mai 2026 se sont accrues de 4,9 %, ce qui s'explique surtout par la hausse des prix du carburant.

## 4.2 Profit brut

Le profit brut du trimestre clos le 2 mai 2026 a augmenté de 2,0 %, en raison essentiellement de l'augmentation des ventes de produits alimentaires, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services et des magasins à bas prix.

La marge brute du trimestre clos le 2 mai 2026 est demeurée stable à 27,6 %, comme pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute du trimestre clos le 2 mai 2026 a augmenté de 1 point de base.

## 4.3 Bénéfice d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	322 \$	307 \$	15 \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie	13	11	2
Partenariats immobiliers	15	1	14
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(3)	(6)	3
	25	6	19
Bénéfice d'exploitation	347 \$	313 \$	34 \$

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et charges administratives et l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la réalisation des écarts de change à la suite de la liquidation de partenariats immobiliers.

## 4.4 BAIIA

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 644 M\$, comparativement à 599 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des frais de vente et charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté du fait essentiellement de l'accroissement des coûts de la main-d'œuvre dans les magasins et la chaîne d'approvisionnement et de la poursuite des investissements dans l'expansion des activités (FreshCo et Farm Boy). Ces hausses ont été contrebalancées en partie par la baisse des coûts des programmes de rémunération incitative et les charges à payer, lesquelles avaient été plus élevées pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse du cours de l'action, ainsi que par la baisse des charges liées à Voilà attribuable à la fermeture du CTC de Calgary. La marge du BAIIA a augmenté à 8,2 % (7,8 % au 3 mai 2025).

## 4.5 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 297 M\$, en hausse comparativement à 286 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de nouveaux contrats de location et de la hausse de l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation.

## 4.6 Charges financières

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, les charges financières nettes ont diminué de (2,7) % en raison d'une baisse de la charge d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti.

## 4.7 Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, le taux d'impôt effectif s'est établi à 19,3 %, comparativement à 25,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement d'éléments de capital non imposables et des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement, partiellement compensés par une variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés et la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement et de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes.

## 4.8 Bénéfice net

	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Variation en \$
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>			
Bénéfice net <sup>1)</sup>	212 \$	173 \$	39 \$
RPA (après dilution)	0,94 \$	0,74 \$	0,20 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	226,5	234,8	(8,3)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

## 5 Résultats d'exploitation de l'exercice complet

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Comparaison entre l'exercice 2026 et l'exercice 2025	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	31 950 \$	31 277 \$	30 733 \$	673 \$	2,2 %
Profit brut	8 664	8 382	8 071	282	3,4 %
Bénéfice d'exploitation	586	1 289	1 311	(703)	(54,5) %
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	1 332	1 303	1 256	29	2,2 %
BAIIA <sup>1)</sup>	1 754	2 409	2 382	(655)	(27,2) %
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	2 500	2 423	2 327	77	3,2 %
Charges financières, montant net	278	294	282	(16)	(5,4) %
Charge d'impôt sur le résultat	62	249	266	(187)	(75,1) %
Participations ne donnant pas le contrôle	48	46	37	2	4,3 %
Bénéfice net <sup>2)</sup>	198	700	726	(502)	(71,7) %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	747	711	681	36	5,1 %
<b>Résultat par action, de base</b>					
Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,86 \$	2,94 \$	2,92 \$	(2,08) \$	(70,7) %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	3,25 \$	2,99 \$	2,75 \$	0,26 \$	8,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	229,7	237,9	248,0	(8,2)	(3,4) %
<b>Résultat par action, après dilution</b>					
Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,86 \$	2,93 \$	2,92 \$	(2,07) \$	(70,6) %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	3,24 \$	2,98 \$	2,74 \$	0,26 \$	8,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	230,4	238,6	248,4	(8,2)	(3,4) %
Dividende par action	0,88 \$	0,80 \$	0,73 \$	0,08 \$	10,0 %

	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024
Marge brute <sup>1)</sup>	27,1 %	26,8 %	26,3 %
Marge du BAIIA <sup>1)</sup>	5,5 %	7,7 %	7,8 %
Marge du BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	7,8 %	7,7 %	7,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup>	1,4 %	1,9 %	1,3 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup> – produits alimentaires	1,9 %	2,3 %	2,0 %
Diminution des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup> – carburant	(6,6) %	(4,2) %	(7,4) %
Taux d'impôt effectif	20,1 %	25,0 %	25,8 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes totales de la Société :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes de produits alimentaires	30 145 \$	29 338 \$	807 \$	2,8 %
Ventes de carburant	1 805	1 939	(134)	(6,9) %

## Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

### 5.1 Ventes

Les ventes de produits alimentaires de l'exercice clos le 2 mai 2026 ont augmenté de 2,8 % en raison principalement de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans les épiceries à gamme complète de services, dans le réseau national de distribution en gros de la Société, et dans les magasins à bas prix.

Les ventes de carburant de l'exercice clos le 2 mai 2026 ont diminué de 6,9 % en raison de la baisse des prix du carburant attribuable à la suppression de la taxe carbone du gouvernement.

### 5.2 Profit brut

Le profit brut de l'exercice clos le 2 mai 2026 a augmenté de 3,4 %, en raison principalement de la hausse des ventes de produits alimentaires et du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services et des magasins à bas prix.

La marge brute de l'exercice clos le 2 mai 2026 a augmenté pour s'établir à 27,1 %, alors qu'elle était de 26,8 % pour l'exercice précédent, en raison principalement de la solide performance des épiceries à gamme complète de services et des magasins à bas prix attribuable à la rigueur sur le plan de l'exécution et aux gains d'efficacité ciblés dans nos magasins, notamment les initiatives visant à contrôler les stocks et à réduire la freinte, ainsi qu'à exercer un meilleur contrôle sur la composition promotionnelle, et à l'incidence de la baisse des ventes de carburant. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la hausse des ventes de distribution en gros.

Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute a augmenté de 14 points de base, par rapport à celle de l'exercice précédent, ce qui est conforme aux attentes de la Société quant à une croissance à moyen terme de 10 à 20 points de base.

### 5.3 Bénéfice d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	508 \$	1 234 \$	(726) \$
Placements et autres activités			
FPI Crombie	51	65	(14)
Partenariats immobiliers	37	16	21
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10)	(26)	16
	78	55	23
Bénéfice d'exploitation	586 \$	1 289 \$	(703) \$
Ajustements			
Pertes de valeur liées au commerce électronique <sup>1)</sup>	746	-	746
Exclusivité liée au commerce électronique <sup>1)</sup>	-	12	(12)
Restructuration <sup>1)</sup>	-	2	(2)
	746	14	732
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>2)</sup>	1 332 \$	1 303 \$	29 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement des pertes de valeur liées au commerce électronique au troisième trimestre de l'exercice 2026, de la hausse des frais de vente et charges administratives, de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice considéré, ce qui a été en partie contrebalancé par la hausse des ventes et du profit brut.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la réalisation des écarts de change liés aux partenariats immobiliers.

## 5.4 BAIIA

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026</b>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025</b>	<b>Variation en \$</b>
BAIIA <sup>1)</sup>	1 754 \$	2 409 \$	(655) \$
Ajustements			
Pertes de valeur liées au commerce électronique <sup>2)</sup>	746	-	746
Exclusivité liée au commerce électronique <sup>2)</sup>	-	12	(12)
Restructuration <sup>2)</sup>	-	2	(2)
	<b>746</b>	<b>14</b>	<b>732</b>
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>2 500 \$</b>	<b>2 423 \$</b>	<b>77 \$</b>

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, le BAIIA a diminué pour s'établir à 1 754 M\$, comparativement à 2 409 M\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement des pertes de valeur liées au commerce électronique et de la hausse des frais de vente et des charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison essentiellement de l'accroissement des coûts de la main-d'œuvre dans les magasins et la chaîne d'approvisionnement, de la poursuite des investissements dans l'expansion des activités (FreshCo et Farm Boy) et des investissements dans le réseau de magasins, les outils, la technologie et les projets. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des coûts des programmes de rémunération incitative et les charges à payer, lesquelles avaient été plus élevées à l'exercice précédent en raison de la hausse du cours de l'action. La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 7,7 % pour l'exercice précédent à 7,8 %.

## 5.5 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 1 168 M\$, en hausse comparativement à 1 120 M\$ à l'exercice précédent, en raison principalement de nouveaux contrats de location et de la hausse de l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation.

## 5.6 Charges financières

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, les charges financières nettes ont diminué par rapport à celles de l'exercice précédent en raison principalement d'une augmentation des produits financiers, attribuable surtout à une hausse des produits d'intérêts sur les créances à long terme et à des profits liés à la juste valeur de contrats à terme.

## 5.7 Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,1 % pour l'exercice clos le 2 mai 2026, comparativement à 25,0 % pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital non imposables, des avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés, facteurs partiellement compensés par une variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés et la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement d'éléments de capital non imposables, des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés, et d'avantages liés aux crédits d'impôt à l'investissement.

## 5.8 Bénéfice net

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026</b>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025</b>	<b>Variation en \$</b>
Bénéfice net <sup>1)</sup>	<b>198 \$</b>	700 \$	(502) \$
RPA <sup>2)</sup> après dilution	<b>0,86 \$</b>	2,93 \$	(2,07) \$
Ajustements <sup>3)</sup> (déduction faite de l'impôt)			
Pertes de valeur liées au commerce électronique <sup>4)</sup>	<b>549</b>	-	549
Exclusivité liée au commerce électronique <sup>4)</sup>	-	9	(9)
Restructuration <sup>4)</sup>	-	2	(2)
	<b>549</b>	11	538
Bénéfice net ajusté <sup>1), 4), 5)</sup>	<b>747 \$</b>	711 \$	36 \$
RPA ajusté <sup>1), 2)</sup> (après dilution)	<b>3,24 \$</b>	2,98 \$	0,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	<b>230,4</b>	238,6	(8,3)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Le total des ajustements pour l'exercice clos est présenté déduction faite d'impôts de 197 M\$ (4 M\$ pour l'exercice clos le 3 mai 2025).

4) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

5) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.

## 5.9 Incidence ajustée sur le bénéfice net

*Ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net des exercices 2026, 2025 et 2024*

Au troisième trimestre de l'exercice 2026, la Société a comptabilisé des pertes de valeur liées au commerce électronique en lien avec son réseau de commerce électronique à la suite d'une évaluation de sa performance financière attendue. Dans la foulée de cette évaluation, la Société a décidé de procéder immédiatement à la cessation des activités et à la fermeture du CTC de Calgary et de son centre de transbordement d'Edmonton, ainsi que de maintenir la suspension de l'aménagement du CTC de Vancouver. Ces charges comprennent la perte de valeur d'actifs au titre des droits d'utilisation, d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que les coûts directs associés à la fermeture du CTC, notamment les coûts des indemnités de départ, les paiements en trésorerie non récurrents liés à la résiliation de contrats et les coûts de démantèlement. Par conséquent, l'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 2 mai 2026 a été de (549) M\$ (néant au 3 mai 2025).

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado. La Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité. L'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 2 mai 2026 s'est chiffrée à néant [(9) M\$ au 3 mai 2025].

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, y compris des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et le programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »). La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration. L'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 2 mai 2026 s'est établie à néant [(2) M\$ au 3 mai 2025] [(53) M\$ au 4 mai 2024].

Au cours du deuxième trimestre de 2023, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 4 mai 2024 s'est chiffrée à 25 M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest canadien à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 91 M\$. L'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 4 mai 2024 s'est chiffrée à 72 M\$.

## 6 Performance financière par secteur

### 6.1 Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, y compris les résultats consolidés de Sobeys, pour les trimestres et les exercices clos le 2 mai 2026, le 3 mai 2025 et le 4 mai 2024.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements de consolidation. Voir les rubriques « Sommaire des résultats du quatrième trimestre » et « Résultats d'exploitation de l'exercice complet » pour une analyse détaillée de ces ajustements.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Période de 13 semaines close le 4 mai 2024	Comparaison entre 2026 et la période correspondante de 2025	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	7 807 \$	7 637 \$	7 412 \$	170 \$	2,2 %
Profit brut	2 152	2 109	2 006	43	2,0 %
Bénéfice d'exploitation	322	307	280	15	4,9 %
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	322	307	286	15	4,9 %
BAIIA <sup>1)</sup>	619	593	546	26	4,4 %
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	619	593	552	26	4,4 %
Bénéfice net <sup>2)</sup>	193	169	144	24	14,2 %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	193	169	149	24	14,2 %

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Comparaison entre l'exercice 2026 et l'exercice 2025	
				Variation en \$	Variation en %
Ventes	31 950 \$	31 277 \$	30 733 \$	673 \$	2,2 %
Profit brut	8 664	8 382	8 071	282	3,4 %
Bénéfice d'exploitation	508	1 234	1 265	(726)	(58,8) %
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	1 254	1 248	1 210	6	0,5 %
BAIIA <sup>1)</sup>	1 676	2 354	2 337	(678)	(28,8) %
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	2 422	2 368	2 282	54	2,3 %
Bénéfice net <sup>2)</sup>	146	659	712	(513)	(77,8) %
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3)</sup>	695	670	668	25	3,7 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent rapport de gestion.

Pour évaluer la performance et la situation financières, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Ces mesures sont présentées ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024
Croissance des ventes	2,2 %	1,8 %	0,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables	1,4 %	1,9 %	1,3 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup> – produits alimentaires	1,9 %	2,3 %	2,0 %
Diminution des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup> – carburant	(6,6) %	(4,2) %	(7,4) %
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	3,7 %	14,7 %	16,4 %
Rendement des capitaux propres ajusté <sup>1)</sup>	16,4 %	15,0 %	15,4 %
Ratio de la dette consolidée sur le capital total <sup>1)</sup>	66,0 %	62,8 %	62,9 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	3,1 x	3,1 x	3,2 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	829 \$	776 \$	800 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## 6.2 Placements et autres activités

(en millions de dollars canadiens)	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Variation en \$
FPI Crombie	51 \$	65 \$	(14) \$
Partenariats immobiliers	37	16	21
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10)	(26)	16
Bénéfice d'exploitation	78 \$	55 \$	23 \$

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, le bénéfice d'exploitation tiré du secteur des placements et autres activités s'est accru en raison principalement de la réalisation des écarts de change liés aux partenariats immobiliers.

## 7 Résultats d'exploitation trimestriels

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Exercice 2026				Exercice 2025			
	T4 (13 semaines) 2 mai 2026	T3 (13 semaines) 31 janv. 2026	T2 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> nov. 2025	T1 (13 semaines) 2 août 2025	T4 (13 semaines) 3 mai 2025	T3 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> févr. 2025	T2 (13 semaines) 2 nov. 2024	T1 (13 semaines) 3 août 2024
Ventes	7 807 \$	7 890 \$	7 995 \$	8 258 \$	7 637 \$	7 725 \$	7 778 \$	8 137 \$
Bénéfice (perte) d'exploitation	347	(438)	295	382	313	288	319	369
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	347	308	295	382	313	288	319	383
BAIIA <sup>2)</sup>	644	(144)	583	671	599	564	601	645
BAIIA ajusté <sup>1), 2)</sup>	644	602	583	671	599	564	601	659
Bénéfice (perte) net <sup>3)</sup>	212	(385)	159	212	173	146	173	208
Bénéfice net ajusté <sup>1), 3)</sup>	212	164	159	212	173	146	173	219
<b>Résultat par action, de base</b>								
Bénéfice (perte) net <sup>3), 4)</sup>	0,94 \$	(1,68) \$	0,69 \$	0,91 \$	0,74 \$	0,62 \$	0,73 \$	0,86 \$
Bénéfice net ajusté <sup>1), 3)</sup>	0,94 \$	0,72 \$	0,69 \$	0,91 \$	0,74 \$	0,62 \$	0,73 \$	0,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	226,1	228,8	230,8	232,3	233,9	236,4	238,5	241,9
<b>Résultat par action, après dilution</b>								
Bénéfice (perte) net <sup>3), 4)</sup>	0,94 \$	(1,68) \$	0,69 \$	0,91 \$	0,74 \$	0,62 \$	0,72 \$	0,86 \$
Bénéfice net ajusté <sup>1), 3)</sup>	0,94 \$	0,72 \$	0,69 \$	0,91 \$	0,74 \$	0,62 \$	0,72 \$	0,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	226,5	229,3	231,4	233,4	234,8	237,2	239,1	242,3

- 1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour un rapprochement des données ajustées présentées dans le tableau.
- 2) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 3) Attribuable aux propriétaires de la Société.
- 4) En raison de la perte nette constatée pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, la perte par action après dilution et la perte par action de base sont identiques, puisque l'ajout d'actions supplémentaires aurait été antidilutif.

Les ventes subissent l'incidence de facteurs macroéconomiques qui se répercutent sur les prix de détail des aliments, notamment les fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général, des éléments ajustés ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a comptabilisé une perte de valeur qui a eu une incidence importante sur le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net.

## 8 Situation de trésorerie et sources de financement

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé des flux de trésorerie des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2026.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	470 \$	685 \$	1 911 \$	2 127 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(42)	(166)	(550)	(597)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(466)	(425)	(1 355)	(1 505)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(38) \$	94 \$	6 \$	25 \$

### 8.1 Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le trimestre clos le 2 mai 2026 par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, du règlement des provisions liées aux coûts directs associés à la fermeture du CTC de Calgary et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé. Les variations du fonds de roulement ont principalement subi l'incidence des variations des fournisseurs et charges à payer, des créances et des stocks comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour l'exercice clos le 2 mai 2026 par rapport à celles de l'exercice précédent, en raison principalement des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat. Les variations du fonds de roulement ont subi l'incidence des variations des fournisseurs et charges à payer, des créances et des stocks comparativement à l'exercice précédent.

### 8.2 Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes considérées :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	(7) \$	(11) \$	(25) \$	(26) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(223)	(200)	(831)	(777)
Produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et des modifications et des résiliations de contrats de location	149	28	206	149
Contrats de location et autres créances, montant net	(4)	(21)	16	(22)
Autres actifs	1	1	(6)	(8)
Autres passifs	15	10	8	4
Acquisitions d'entreprises	-	-	(6)	(15)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	27	27	86	96
Intérêts reçus	-	-	2	2
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(42) \$	(166) \$	(550) \$	(597) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 2 mai 2026 ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location, partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 2 mai 2026 ont légèrement diminué par rapport à celles de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location ainsi que de la diminution des contrats de location et des autres créances, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles.

### 8.3 Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 260 M\$ et de 842 M\$ en dépenses d'investissement<sup>1)</sup> pour le trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2026 (233 M\$ et 721 M\$ pour les périodes closes le 3 mai 2025), respectivement, qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, ainsi qu'aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques.

Au cours de l'exercice 2027, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ 50 % seront affectées à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation d'environ 1,5 % de l'expansion de la présence en raison des nouveaux magasins), une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste sera en grande partie affecté à la logistique et au développement durable. La Société planifie de rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2027 et 2029.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

### 8.4 Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025
<i>(nombre de magasins)</i>				
Ouvertures/relocalisations/acquisitions <sup>1)</sup>	8	4	22	20
Ouvertures – FreshCo <sup>2)</sup>	2	-	5	1
Ouvertures – Farm Boy	1	-	2	3
Fermetures – en attente de conversion <sup>1)</sup>	1	-	2	-
Fermetures <sup>1)</sup>	2	2	26	32
Fermetures – en attente de conversion en FreshCo <sup>2)</sup>	2	-	2	-
Fermetures – en attente de conversion en Farm Boy	-	-	1	1

1) Incidence globale, exclusion faite de l'ouverture des magasins Farm Boy et FreshCo dans le cadre des agrandissements en cours.

2) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, déduction faite des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys :

	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025
<i>Superficie (en milliers de pieds carrés)</i>		
Ouvertures	200	118
Fermetures – en attente de conversion	(28)	-
Fermetures	(49)	(57)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo	123	61
Ouvertures – FreshCo <sup>1)</sup>	70	-
Fermetures – en attente de conversion en FreshCo <sup>1)</sup>	(82)	-
Ouvertures – Farm Boy	31	-
Variation nette	142	61

1) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, déduction faite des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 2 mai 2026, la Société occupait une surface commerciale totale de 43,4 millions de pieds carrés, une augmentation de 0,8 % par rapport à 43,1 millions de pieds carrés au 3 mai 2025.

### 8.5 Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 2 mai 2026 ont augmenté par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation des paiements au titre des obligations locatives, contrebalancée en partie par la diminution des remboursements sur l'entente de facilité de crédit renouvelable.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour l'exercice clos le 2 mai 2026 ont diminué par rapport à celles de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des émissions de titres d'emprunt à long terme, partiellement contrebalancée par la baisse des prélèvements sur la facilité de crédit non renouvelable et l'augmentation des paiements au titre des obligations locatives.

## 8.6 Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Variation en \$	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	470 \$	685 \$	(215) \$	1 911 \$	2 127 \$	(216) \$
Ajouter :						
Produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et des modifications et des résiliations de contrats de location	149	28	121	206	149	57
Déduire :						
Intérêts payés	(19)	(19)	-	(58)	(59)	1
Paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(256)	(176)	(80)	(751)	(712)	(39)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(223)	(200)	(23)	(831)	(777)	(54)
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	121 \$	318 \$	(197) \$	477 \$	728 \$	(251) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 2 mai 2026, les flux de trésorerie disponibles ont diminué par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de l'augmentation des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, et de la hausse des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation du produit de la sortie d'actifs et des modifications et résiliations de contrats de location. Le recul des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation est attribuable aux variations du fonds de roulement, au règlement des provisions liées aux coûts directs associés à la fermeture du CTC de Calgary et à l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, les flux de trésorerie disponibles ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement d'un recul des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ainsi que de la hausse des dépenses d'investissement et des immobilisations incorporelles et des paiements au titre des obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'accroissement du produit de la sortie d'actifs et des modifications et des résiliations de contrats de location. La diminution des entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation est attribuable aux variations du fonds de roulement et à l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

## 8.7 Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2026, la Société a versé des cotisations de 7 M\$ (16 M\$ au cours de l'exercice clos le 3 mai 2025) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 6 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2027.

## 8.8 Garanties et engagements

Le tableau qui suit présente les engagements et autres obligations qu'avait la Société au 2 mai 2026 et qui arriveront à échéance au cours des cinq prochains exercices :

(en millions de dollars canadiens)	2027	2028	2029	2030	2031	Par la suite	Total
<b>Engagements</b>							
Dette à long terme <sup>1)</sup>	195 \$	168 \$	309 \$	9 \$	7 \$	563 \$	1 251 \$
Contrats de location-financement conclus avec des tiers, à titre de preneur	632	626	614	562	494	2 426	5 354
Contrats de location-financement conclus avec des parties liées, à titre de preneur	244	246	248	241	236	1 741	2 956
Passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	59	81	73	75	40	-	328
Engagements en matière de dépenses d'investissement	70	35	-	-	-	-	105
Engagements en matière de charges d'exploitation	80	65	39	32	29	-	245
Engagements à l'égard d'entreprises	10	10	10	10	3	-	43
<b>Obligations contractuelles</b>	<b>1 290</b>	<b>1 231</b>	<b>1 293</b>	<b>929</b>	<b>809</b>	<b>4 730</b>	<b>10 282</b>
Contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement conclus avec des tiers, à titre de bailleur	(88)	(88)	(87)	(77)	(66)	(271)	(677)
Contrats de location simple liés aux immeubles détenus, à titre de bailleur	(10)	(8)	(6)	(5)	(3)	(39)	(71)
Contrats de location simple liés aux immeubles sous-loués, à titre de bailleur	(51)	(39)	(23)	(15)	(10)	(18)	(156)
<b>Obligations contractuelles, montant net</b>	<b>1 141 \$</b>	<b>1 096 \$</b>	<b>1 177 \$</b>	<b>832 \$</b>	<b>730 \$</b>	<b>4 402 \$</b>	<b>9 378 \$</b>

1) Remboursements de capital sur les emprunts.

Pour de plus amples renseignements sur les garanties et les engagements, voir les notes 9, 16 et 27 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2026.

## 9 Situation financière consolidée

### 9.1 Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les ratios)	2 mai 2026	3 mai 2025	4 mai 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 003 \$	5 410 \$	5 341 \$
Valeur comptable par action ordinaire <sup>1)</sup>	22,13 \$	23,13 \$	21,54 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 248 \$	1 082 \$	1 096 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 609 \$	6 382 \$	6 265 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total <sup>1)</sup>	61,1 %	58,0 %	58,0 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	3,1 x	3,1 x	3,2 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts <sup>1)</sup>	8,5 x	8,2 x	8,3 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	17 080 \$	17 019 \$	16 790 \$
Total des passifs financiers non courants	7 800 \$	7 379 \$	7 430 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Au cours de l'exercice 2026, la notation attribuée à Sobeys par Morningstar DBRS (« DBRS ») et S&P Global (« S&P ») est restée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 17 juin 2026 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB	Stable
S&P	BBB-	Stable

Le 30 octobre 2025, Sobeys a émis par voie de placement privé des billets non garantis de premier rang de série 2025-1 (les « billets ») d'un capital total de 300 M\$, qui portent intérêt à un taux fixe de 3,10 % et qui viennent à échéance le 30 octobre 2028. Les intérêts sont payables semestriellement à compter d'avril 2026. Au 2 mai 2026, le montant des billets en circulation s'élevait à 300 M\$. Les billets sont rachetables au gré de Sobeys, en totalité ou en partie, en tout temps. Le prix de rachat correspondra au rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux, majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat. Le produit net a été affecté au remboursement du solde de la facilité de crédit à terme renouvelable de Sobeys et aux fins générales de l'entreprise.

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable non garantie de 120 M\$ venant à échéance le 20 juin 2025. Le 18 juin 2025, Sobeys a modifié la facilité pour en proroger l'échéance au 19 juin 2026. Après l'exercice clos le 2 mai 2026, Sobeys a de nouveau modifié la facilité pour en proroger l'échéance d'une année supplémentaire, au 18 juin 2027. Toutes les autres modalités de la facilité sont demeurées inchangées. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « CORRA »). À son établissement, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de la facilité de crédit existante de Sobeys. En date du 2 mai 2026, le solde de la facilité était de 120 M\$ (120 M\$ au 3 mai 2025).

Sobeys, par le biais de son acquisition de Longo's, dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 115 M\$. En date du 2 mai 2026, le solde de la facilité était de 46 M\$ (82 M\$ au 3 mai 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Empire détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 150 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 2 mai 2026, le solde sur la facilité s'élevait à 101 M\$ (53 M\$ au 3 mai 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 2 mai 2026, le solde sur la facilité s'élevait à 55 M\$ (215 M\$ au 3 mai 2025) et Sobeys avait tiré 73 M\$ (69 M\$ au 3 mai 2025) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 2 mai 2026, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 640 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations aux régimes de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

## 9.2 Capitaux propres

Le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions	
	2 mai 2026	3 mai 2025
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries, en catégorie	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	715 992 961	723 970 789
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

Le tableau qui suit présente les actions émises et en circulation de la Société :

(en millions de dollars canadiens)	Nombre d'actions		Capital-actions	
	2 mai 2026	3 mai 2025	2 mai 2026	3 mai 2025
Actions de catégorie A sans droit de vote	127 095 578	134 488 019	1 572 \$	1 654 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	98 138 079	7	7
Actions détenues en fiducie	(149 043)	(38 341)	(7)	(1)
Total du capital-actions			1 572 \$	1 660 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société :

<i>(nombre d'actions)</i>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026</b>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025</b>
<b>Actions de catégorie A sans droit de vote</b>		
Émises et en circulation à l'ouverture	<b>134 488 019</b>	143 932 071
Émises au cours de l'exercice	<b>585 387</b>	443 962
Rachetées aux fins d'annulation	<b>(7 977 828)</b>	(9 888 014)
Émises et en circulation à la clôture	<b>127 095 578</b>	134 488 019
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	<b>(38 341)</b>	(39 042)
Libérées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	<b>82 819</b>	79 166
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	<b>(193 521)</b>	(78 465)
Actions détenues en fiducie à la clôture	<b>(149 043)</b>	(38 341)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	<b>126 946 535</b>	134 449 678
<b>Actions ordinaires de catégorie B</b>		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture	<b>98 138 079</b>	98 138 079

Les options sur actions en cours au 2 mai 2026 ont été attribuées à des prix allant de 25,38 \$ à 42,60 \$, expirent entre juin 2026 et juin 2031 et ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 3,65 ans. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2026 et 2025 se présentent comme suit :

	<b>Exercice 2026</b>		<b>Exercice 2025</b>	
	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>
Solde à l'ouverture	<b>3 383 065</b>	<b>34,54 \$</b>	4 758 189	33,19 \$
Exercées	<b>(1 553 175)</b>	<b>32,46</b>	(1 320 194)	29,74
Expirées	<b>(19 266)</b>	<b>37,35</b>	(20 611)	36,53
Ayant fait l'objet d'une renonciation	<b>(284 801)</b>	<b>31,94</b>	(34 319)	27,71
Solde à la clôture	<b>1 525 823</b>	<b>37,10 \$</b>	3 383 065	34,54 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	<b>1 092 019</b>		1 581 631	

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2026, la Société a versé des dividendes d'un montant de 201 M\$ (190 M\$ au cours de l'exercice clos le 3 mai 2025) à ses actionnaires, ce qui représente un versement de 0,88 \$ par action (0,80 \$ par action au cours de l'exercice clos le 3 mai 2025) pour les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et les détenteurs d'actions ordinaires de catégorie B.

Au 16 juin 2026, la Société comptait 126 034 914 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 1 525 823 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 2 mai 2026 (4 001 640 au 3 mai 2025). Au 16 juin 2026, des options visant l'acquisition de 1 523 223 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (3 278 952 au 17 juin 2025).

La Société a établi un fonds fiduciaire afin de faciliter l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote destinées au règlement futur d'unités acquises en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres de la Société pour les unités d'actions au rendement. Les cotisations au fonds fiduciaire et les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées sont détenues par Compagnie Trust TSX, qui agit à titre de fiduciaire. Le fonds fiduciaire est une entité structurée et, par conséquent, les comptes du fonds fiduciaire sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société. Le tableau qui suit présente l'activité liée aux actions détenues en fiducie, comptabilisées au coût :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>Nombre d'actions</b>		<b>Capital-actions</b>	
	<b>2 mai 2026</b>	<b>3 mai 2025</b>	<b>2 mai 2026</b>	<b>3 mai 2025</b>
<b>Actions détenues en fiducie</b>				
Solde à l'ouverture	<b>38 341</b>	39 042	<b>1 \$</b>	1 \$
Acquises	<b>193 521</b>	78 465	<b>10</b>	3
Libérées	<b>(82 819)</b>	(79 166)	<b>(4)</b>	(3)
Solde à la clôture	<b>149 043</b>	38 341	<b>7 \$</b>	1 \$

### 9.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur, qui a commencé le 2 juillet 2025 et qui prendra fin le 1<sup>er</sup> juillet 2026, la Société a reçu l'autorisation par la Bourse de Toronto (« TSX ») de racheter un maximum de 11 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote, représentant environ 9,6 % du flottant des actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au 17 juin 2025.

La Société a l'intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au plus tard le 25 juin 2026, conformément aux exigences en matière d'échéancier de la TSX, en déposant auprès de celle-ci un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 750 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant environ 9,6 % du flottant, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Les rachats devront être effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt d'Empire et de ses actionnaires.

Le tableau qui suit présente un résumé des activités de rachat d'actions pour le trimestre et l'exercice :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025
Nombre d'actions	2 026 709	2 196 668	7 977 828	9 888 014
Prix moyen pondéré par action	49,35 \$	45,53 \$	50,15 \$	40,46 \$
Contrepartie en trésorerie versée	100 \$	100 \$	400 \$	400 \$

Pour le trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2026, la Société a passé en charges un impôt de 2 M\$ et de 8 M\$, respectivement, (2 M\$ et 11 M\$ pour les périodes closes le 3 mai 2025) au titre du rachat de capitaux propres dans les résultats non distribués des états consolidés de la situation financière.

## 10 Normes et méthodes comptables

### 10.1 Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

*IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 9 et d'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions concernant le moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que le classement et les informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications clarifient le fait que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions particulières sont remplies. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue l'incidence éventuelle de ces modifications.

*IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1. IFRS 18 présente de nouvelles exigences visant l'amélioration de la présentation de l'information sur la performance financière et à fournir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, cette norme instaure les nouveautés suivantes :

- Trois catégories définies de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et obligation pour les sociétés de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le résultat d'exploitation;
- Une transparence accrue des mesures de performance définies par la direction, obligeant les sociétés à fournir des explications sur les mesures propres à la société qui sont liées à l'état du résultat;
- Des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent l'information dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si l'information est incluse dans les états financiers ou dans les notes.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette nouvelle norme.

## 10.2 Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages sociaux futurs, de la rémunération fondée sur des actions, des estimations des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### *Contrats de location*

Des estimations et des jugements sont formulés lors de l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre des droits d'utilisation. Les hypothèses clés concernent notamment la détermination des taux d'actualisation et les attentes quant à la durée du contrat de location.

### *Options d'achat et de vente visant des participations ne donnant pas le contrôle*

La Société a appliqué des estimations et des jugements aux options d'achat et de vente visant des participations ne donnant pas le contrôle qu'elle a conclues dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. Le calcul effectué correspond à un multiple de capitalisation comprenant plusieurs composantes, dont des estimations des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.

### *Évaluation des stocks*

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Des estimations ou jugements importants sont nécessaires pour déterminer : i) l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; et ii) les stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications des stocks comptabilisés aux états consolidés de la situation financière et à une charge ou à un crédit imputé au bénéfice d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

### *Perte de valeur des actifs non financiers*

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation et les immeubles de placement. Pour évaluer la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie (« UGT ») en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des bénéfices découlant d'événements ou de circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par année. La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au cours du troisième trimestre. Toutefois, s'il existe des indices de dépréciation, la Société effectue un test de dépréciation lorsque ces indices apparaissent. De plus, chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des indices indiquent que la valeur recouvrable des actifs non courants pourrait être inférieure à leur valeur comptable.

Aux fins du test de dépréciation du goodwill et des actifs non courants, la Société a évalué la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT auquel se rapportent le goodwill ou les actifs non courants. La direction a estimé la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des UGT est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net. L'incertitude relative aux estimations provient des hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et le taux d'actualisation à appliquer. Les résultats réels pourraient différer des estimations, ce qui pourrait se traduire par des ajustements importants du goodwill et des actifs non courants de la Société au cours de périodes ultérieures.

### *Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages*

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations de salaire, à l'âge du départ à la retraite et au taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages sociaux futurs est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Si les modifications apportées aux régimes augmentent l'obligation liée aux services passés, la Société comptabilisera immédiatement les coûts liés aux services passés comme une charge.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les principales hypothèses sont présentées à la note 18 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2026.

### *Impôt sur le résultat*

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant dans les états financiers et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces différences temporaires devraient se résorber ou être réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers pays. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment du renversement des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations fiscales par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt exigible ou différé dans les états consolidés de la situation financière.

### *Acquisitions d'entreprises*

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer les ajustements nécessaires. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation après la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

### *Provisions*

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société sera tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont importants.

### *Remises de fournisseurs*

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement comportant diverses modalités relatives à l'achat de biens destinés à la revente, dont certains prévoient des remises liées au volume, des remises sur achat, des remises d'exclusivité et d'autres remises et allocations. Des estimations et des jugements sont nécessaires lorsque l'obtention de remises est conditionnelle à ce que la Société respecte des conditions de performance précises liées à l'achat de produits et détermine si ces conditions ont été respectées. Ces estimations comprennent des estimations concernant l'atteinte d'objectifs en matière de volume convenus en fonction de la performance passée et prévue.

## **10.3 Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction par d'autres membres du personnel, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par ces lois. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 2 mai 2026, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

## 10.4 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. La direction, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du CIIF de la Société et, sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité du CIIF de la Société au 2 mai 2026, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement du CIIF.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 31 janvier 2026 et close le 2 mai 2026 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

## 11 Transactions entre parties liées

### 11.1 FPI Crombie

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 2 mai 2026, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 3 mai 2025) dans le FPI Crombie et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant un droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de l'exercice, la Société a loué certains biens immobiliers auprès du FPI Crombie à des montants qui, selon la direction, avoisinent la juste valeur de marché qui aurait cours si ces biens avaient été loués auprès de tiers. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce ses activités. Les paiements totaux aux termes de baux se sont élevés à environ 253 M\$ (296 M\$ pour l'exercice clos le 3 mai 2025).

Le FPI Crombie procure à la Société des services d'administration et de gestion d'immeubles moyennant des honoraires établis aux termes d'une convention de gestion.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2026, le FPI Crombie a cédé un immeuble à un tiers (neuf immeubles au cours de l'exercice clos le 3 mai 2025). Cette transaction a donné lieu à la comptabilisation de profits avant impôt précédemment reportés de néant (3 M\$ pour l'exercice clos le 3 mai 2025), qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2026, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a reçu un montant de 46 M\$ (35 M\$ au cours de l'exercice clos le 3 mai 2025) de la part du FPI Crombie au titre de remboursements d'améliorations locatives. Ces paiements sont liés à des améliorations apportées en vue de moderniser et d'améliorer l'efficacité d'immeubles existants, ainsi qu'à une provision pour des fonds utilisés durant la construction. Ils sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ou les actifs au titre des droits d'utilisation dans les états consolidés de la situation financière.

Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, conclut des transactions de vente et de cession-bail d'immeubles ainsi que de modification et de résiliation de contrats de location avec le FPI Crombie, en fonction de la juste valeur de marché. Ces transactions sont les suivantes :

	2 mai 2026			3 mai 2025		
	Nombre d'immeubles	Contrepartie en trésorerie	Profits avant impôt	Nombre d'immeubles	Contrepartie en trésorerie	Profits avant impôt
(en millions de dollars canadiens)						
Modifications et résiliations de contrats de location	1	16 \$	10 \$	1	22 \$	22 \$
Immeubles vendus et repris à bail	2	128	24	1	2	-
Total	3	144 \$	34 \$	2	24 \$	22 \$

## 11.2 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2 mai 2026	3 mai 2025
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	17 \$	19 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3	2
Indemnités de fin de contrat de travail et avantages liés au départ à la retraite	6	-
Paiements fondés sur des actions	24	18
Total	50 \$	39 \$

## 11.3 Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

## 12 Éventualités

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les années d'imposition 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited, filiale de vente en gros de Sobeys, et la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation se rapportait à la TPS sur la vente des produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. L'ARC soutient que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 14 M\$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys a conclu qu'elle n'était pas tenue de prélever la TPS. Au cours de l'exercice 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys avait déposé auprès de l'ARC des fonds équivalant au total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle avait comptabilisé ce montant à titre d'autre créance à long terme à recevoir de l'ARC. Au cours de l'exercice clos le 4 mai 2024, le tribunal a tranché en faveur de Sobeys, mais la Couronne a déposé un avis d'appel et l'audience a eu lieu en mai 2024. En octobre 2025, la Cour d'appel fédérale a tranché en faveur de Sobeys et a rejeté l'appel de la Couronne. Pour l'exercice clos le 2 mai 2026, Sobeys a comptabilisé un recouvrement de 9 M\$ lié aux intérêts gagnés sur les montants déposés auprès de l'ARC, déduction faite des coûts liés au règlement de l'affaire, qui ont été comptabilisés dans les charges financières, montant net, dans les états consolidés du résultat net.

## 13 Gestion du risque

En raison de ses entreprises d'exploitation et de ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance d'exploitation. Dans le but d'atteindre et de conserver un rendement commercial supérieur, un programme de gestion du risque d'entreprise (« GRE ») a été intégré à la Société afin d'améliorer la réflexion sur les risques dans des aspects clés de l'entreprise.

L'objectif premier du programme de GRE est de permettre une gestion systématique des risques dans l'ensemble de la Société afin d'atteindre et de maintenir une performance commerciale optimale. Dans le cadre du programme de GRE, la Société identifie, évalue, gère et documente les principaux risques auxquels elle est exposée. Les risques sont évalués de façon continue et les risques importants sont actualisés chaque année, la propriété des dirigeants et les processus facilitant la surveillance étant établis.

Les principaux risques ont été et continuent d'être traités lors des échanges se rapportant aux aspects commerciaux et stratégiques qui ont lieu pendant les réunions du conseil ou du comité d'audit. Chaque année, le conseil de la Société fait une évaluation de son efficacité en ce qui a trait à la gestion des risques existants et connus, tout en cherchant à repérer les nouveaux risques et les risques émergents. Le programme de GRE est et restera un processus dynamique, itératif et continu qui s'aligne sur nos priorités et objectifs stratégiques et qui les soutient. Les risques à l'échelle de l'entreprise se divisent généralement en quatre grandes catégories :

- *Risques stratégiques*
- *Risques financiers*
- *Risque de réglementation et de conformité*
- *Risques d'exploitation*

**Risques stratégiques** – Ces risques sont étroitement liés à la stratégie de la Société et au marché externe, ainsi qu'au contexte politique, économique et social, et peuvent avoir une incidence importante sur la performance de l'entreprise.

#### *Concurrence dans le secteur*

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, évolue dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de vente au détail de produits alimentaires nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface, les clubs-entrepôts et les détaillants de vente en ligne, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans le secteur canadien de la vente au détail de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 900 collectivités. Bien qu'il existe déjà une forte concurrence à l'échelle nationale, régionale et locale, l'intensification des pressions concurrentielles et l'éventuelle entrée de nouveaux détaillants sur le marché, ou l'expansion de détaillants déjà présents, pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance financière de Sobeys. L'attention accrue que portent les autorités de réglementation et le public à l'égard des pratiques immobilières dans le secteur de l'alimentation de détail, notamment en ce qui a trait à certains mécanismes de contrôle foncier tels que les clauses restrictives et les dispositions d'exclusivité prévues dans les baux, de même que les modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* et à d'autres mesures législatives ou réglementaires applicables, pourraient entraîner la modification ou la limitation de ces ententes et restreindre la marge de manœuvre dont dispose Sobeys pour la gestion de son portefeuille immobilier, exercer des pressions sur sa performance financière et nuire à la réputation de sa marque ainsi qu'à la confiance de la clientèle, deux éléments importants pour la poursuite de ses activités à long terme. Si Sobeys ne parvenait pas à conserver une diversification géographique afin de réduire les incidences de la concurrence locale, cela pourrait nuire à ses marges bénéficiaires et à ses résultats d'exploitation. Pour demeurer concurrentielle, Sobeys doit être axée sur la clientèle et le marché, viser une exécution supérieure et s'appuyer sur des activités efficaces et rentables. Elle doit investir dans son réseau actuel de magasins et de commerce électronique, ainsi que dans la mise en marché, la commercialisation et la mise en œuvre opérationnelle afin de mettre au point sa plateforme stratégique qui vise à mieux répondre aux besoins des clients. Sobeys renouvelle les stratégies de marque pour continuer de répondre aux besoins des clients. L'incapacité à mettre en œuvre une stratégie donnée de marketing et de marque, y compris à évaluer les objectifs stratégiques et à bénéficier de personnes, de processus et de systèmes pour exécuter la stratégie, pourrait avoir une incidence défavorable sur Sobeys. Les nouveaux venus sur le marché, qu'ils soient étrangers ou nationaux, ou la consolidation des concurrents existants au sein du secteur, pourraient nuire à la performance financière de Sobeys. La Société croit également qu'elle doit investir dans des initiatives de mise en marché afin de mieux prévoir l'évolution des besoins des consommateurs et de bien y répondre. L'incapacité de développer de nouveaux produits concurrentiels, de livrer des produits de haute qualité, et d'instaurer et de maintenir des pratiques efficaces de sélection des fournisseurs et d'approvisionnement pourrait nuire à la capacité de Sobeys à offrir les produits souhaités aux clients et entraver sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients. L'incapacité d'atteindre tous les objectifs précités pourrait grandement nuire aux résultats financiers de Sobeys.

Le secteur des placements et autres activités d'Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, fait concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à la capacité de la Société à : i) acquérir un immeuble en conformité avec ses critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de ses immeubles; et iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers et les flux de trésorerie d'Empire. Si le FPI Crombie ne parvenait pas à entretenir des relations stratégiques avec des promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat en immeubles attrayants ou à entretenir des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles, cela pourrait entraîner des incidences défavorables pour Empire.

#### *Contexte macroéconomique*

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les tarifs, l'inflation, les taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'emploi, les marchés financiers et les conditions géopolitiques. L'incertitude quant au contexte économique pourrait avoir une incidence négative sur la demande de produits et de services de la Société, ce qui, à son tour, pourrait avoir une incidence négative sur les activités d'exploitation et la performance financière. De l'avis de la direction, bien que la volatilité du contexte économique ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

#### *Programme de fidélisation*

La Société est copropriétaire de *Scène+*, qui exploite un programme de fidélisation conçu pour ajouter de la valeur aux clients grâce à des activités promotionnelles et à des récompenses. Les activités promotionnelles et autres activités liées à l'exploitation du programme doivent être gérées et coordonnées efficacement afin de préserver une image positive pour les clients. L'incapacité de *Scène+* à gérer, à communiquer et à promouvoir efficacement le programme de fidélisation pourrait avoir un impact négatif sur la réputation et les résultats financiers de la Société.

### *Relations avec les franchisés et les marchands affiliés*

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de vente au détail de Sobeys. Les franchisés et marchands affiliés exploitent environ 59 % des magasins de vente au détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés et marchands affiliés et sur celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé et marchand affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les conventions de franchisage et d'exploitation qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé et marchand affilié. Malgré ces conventions de franchisage et d'exploitation, Sobeys peut avoir une capacité limitée de contrôler l'exploitation commerciale d'un franchisé ou d'un marchand affilié. Une violation de ces conventions de franchisage et d'exploitation ou une défaillance d'exploitation par un nombre élevé de franchisés ou de marchands affiliés pourrait nuire à la réputation et à la performance financière de Sobeys.

**Risques financiers** – Ces risques sont liés aux flux de trésorerie de la Société et à leur incidence sur le rendement financier.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La stratégie de la Société relativement à sa dette à long terme est de maintenir la plus grande partie de sa dette à long terme à taux fixe. Toute augmentation des taux d'intérêt applicables augmenterait la charge d'intérêts et aurait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société. La Société surveille la combinaison respective des taux d'intérêt fixes et des taux d'intérêt variables afin de maintenir un niveau approprié compte tenu de la conjoncture économique. Afin de gérer le risque lié à l'exposition aux taux d'intérêt, la Société peut avoir recours à des instruments financiers comme des swaps de taux d'intérêt. Rien ne garantit que ces stratégies mises en œuvre par la Société seront efficaces.

#### *Risque de liquidité*

Les activités de la Société reposent en partie sur un accès à des capitaux et à des ressources financières d'un montant suffisant pour le financement de ses activités de croissance et d'investissement dans son exploitation. Si la Société ne parvient pas à maintenir des ressources financières adéquates, sa croissance ou sa capacité à respecter ses obligations financières à l'échéance pourrait s'en trouver entravée. La Société conserve des facilités de crédit consenties pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin de remplir ses obligations financières actuelles et futures. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes et maintient l'accès aux marchés financiers pour des dettes à long terme comportant des échéances plus longues afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix de la dette. Cependant, rien ne garantit que des ressources en capital adéquates seront disponibles à l'avenir ni, dans l'affirmative, qu'elles le seront à des conditions acceptables.

#### *Notation de crédit*

Une note attribuée par une agence de notation indique une opinion sur le risque qu'un émetteur ne remplisse pas ses obligations financières. Rien ne garantit que les notations de crédit attribuées aux divers instruments d'emprunt émis par Sobeys demeureront en vigueur pendant une période donnée ni que les notations ne seront pas abaissées, retirées ou révisées. Les changements réels ou prévus dans les notations de crédit de Sobeys peuvent avoir des conséquences sur le coût auquel Sobeys peut accéder aux marchés financiers. La probabilité que les créanciers de Sobeys reçoivent les paiements qui leur sont dus dépendra de la santé financière et de la solvabilité de Sobeys. L'obtention d'une notation de crédit ne donne aucune garantie quant à la solvabilité future de Sobeys.

#### *Risque de change*

La Société conclut la plus grande partie de ses activités en dollars canadiens, et son risque de change est limité surtout aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro, la livre sterling et le dollar américain. Les achats de produits en dollars américains représentent environ 4,1 % du total des achats annuels de Sobeys. Pour gérer le risque d'exposition au change, la Société peut utiliser des instruments financiers comme des contrats de change à terme. Si la Société ne parvient pas à gérer adéquatement le risque lié aux changements des taux de change, ses résultats financiers pourraient en souffrir.

**Risques de réglementation et de conformité** – Ces risques sont liés à l'environnement réglementaire dans lequel la Société opère.

#### *Salubrité des produits et sécurité*

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités d'exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire, à la manutention des produits ainsi qu'à la distribution de produits pharmaceutiques et à la prestation de services connexes. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution, de l'étalage ou de la vente des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande partie des ventes de Sobeys proviennent de la vente de produits alimentaires et une plus petite partie, de la vente de produits pharmaceutiques. Sobeys court un risque en cas d'épidémie importante d'intoxications alimentaires ou lorsque certains produits alimentaires ou pharmaceutiques suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de Sobeys de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires et pharmaceutiques éventuelles. Elles visent à recenser les risques, à fournir des informations claires aux salariés et aux consommateurs et à assurer que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement retirés de la vente.

Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. De même, la Société respecte à la lettre les normes et règlements pharmaceutiques provinciaux. À cet égard, elle a mis en place de rigoureuses politiques et procédures internes visant à atténuer les risques ainsi qu'un vaste système de signalement et de suivi permettant de gérer rapidement les éventuels incidents et d'en limiter la portée. Chaque mois, l'équipe de direction est informée des risques liés à la sécurité alimentaire et aux produits pharmaceutiques. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures empêcheront qu'une contamination de produits ou un incident de sécurité ait lieu.

### *Réglementation environnementale*

Le cadre législatif qui régit les questions environnementales a évolué vers un resserrement des exigences et de leur mise en application, un alourdissement des amendes potentielles, ainsi qu'un accroissement des dépenses d'investissement et des coûts d'exploitation nécessaires pour se conformer à cette réglementation. Les questions environnementales touchant les activités de la Société comprennent la responsabilité élargie des producteurs de plastique et d'emballages, la consommation d'électricité, l'utilisation de combustibles fossiles pour le transport des marchandises, les lois et règlements visant à réduire la pollution atmosphérique, la réglementation relative aux changements climatiques, les règlements sur les déchets dangereux et les restrictions concernant les émissions de gaz à effet de serre. Le rejet de polluants dans l'air, le sol ou l'eau pourrait donner lieu à l'imposition d'amendes ou à de sanctions par des gouvernements ou par des tiers et obliger la Société à engager des frais pour y remédier. Rien ne garantit que les lois sur l'environnement n'entraîneront pas de ralentissement des activités ou de flambée des coûts de production, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les perspectives de croissance de la Société. La Société pourrait également être tenue de payer des frais d'assainissement et d'assumer la responsabilité des substances toxiques ou dangereuses pouvant se trouver à l'intérieur, au-dessous ou à proximité de ses propriétés, ou pouvant être générées dans le cours de ses activités. Des modifications des lois, telles que des taxes sur le carbone et la mise en œuvre d'autres initiatives réglementaires de réduction des gaz à effet de serre liées à une transition vers une économie sobre en carbone et plus résistante aux changements climatiques, pourraient entraîner des suppléments de coûts susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société.

### *Réforme des soins de santé*

La Société exploite actuellement plus de 400 pharmacies autonomes et en magasin qui sont assujetties aux lois fédérales et provinciales ainsi qu'aux règlements et aux normes du College of Pharmacy régissant la vente de médicaments sur ordonnance et la prestation de services cliniques. Des modifications aux modèles de remboursement utilisés pour financer les médicaments sur ordonnance et les services pharmaceutiques, ou le non-respect de ces lois et règlements, pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière, les activités et la réputation.

Ces lois et règlements régissent habituellement la couverture des médicaments d'ordonnance par les régimes d'assurance publics, notamment l'admissibilité des patients et des produits ainsi que certains critères de fixation des prix et de remboursement des médicaments, tels que le coût du produit, la marge sur le coût de revient, les honoraires du pharmacien et la distribution ainsi que les services que les pharmacies peuvent fournir et pour lesquels elles sont remboursées. Les lois de certaines provinces exigent que le prix de vente des médicaments d'ordonnance assumé par les régimes d'assurance privés et les clients qui paient eux-mêmes ne dépasse pas le prix établi pour le régime d'assurance médicaments provincial. En plus du remboursement des médicaments, ces lois et règlements en régissent l'homologation et la distribution, l'emballage et l'étiquetage autorisés, la commercialisation, la manutention, le stockage et l'élimination.

Les gouvernements provinciaux et les régimes d'assurance privés continuent à mettre en œuvre des mesures de gestion des coûts d'assurance médicaments, dont l'incidence varie selon la province et le régime.

Bien que le moment et l'incidence soient incertains à l'heure actuelle, la compression des prix des produits pharmaceutiques pourrait exercer une pression sur le financement des pharmacies et sur leurs modèles d'exploitation, et on s'attend à ce que la réforme et la réglementation des soins de santé continuent d'exercer des pressions sur le remboursement des médicaments en raison d'une augmentation des salaires et d'une stagnation des remboursements, d'un élargissement des activités de pharmaciens dépourvues de modèles de remboursement de services viables, de la modification de l'admissibilité des patients et des médicaments, du prix des médicaments d'ordonnance, dont le coût du produit, les honoraires du pharmacien, la marge bénéficiaire admissible, le financement de la ristourne du fabricant et la distribution, ainsi d'éventuelles restrictions concernant les avantages incitatifs offerts aux clients et le recours répandu à des fournisseurs de prédilection. La Société continuera de cerner de nouvelles façons d'atténuer l'incidence défavorable de ces changements sur sa performance financière.

### *Santé et sécurité au travail*

La Société a élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi progressives axées sur le mieux-être des milliers de membres du personnel qui travaillent dans ses magasins, ses centres de distribution et ses bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration. La Société reconnaît que le fait d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire réduit au minimum les risques de maladie, de blessures et autres risques auxquels les salariés peuvent être exposés dans l'exercice de leurs fonctions, améliore la productivité et aide à réduire au minimum toute responsabilité qui pourrait être engagée relativement aux blessures subies au travail. Le non-respect des politiques et des procédures appropriées et établies en matière de santé et de sécurité au travail ou des exigences législatives applicables pourrait entraîner une augmentation de la maladie ou de la responsabilité liée aux accidents de travail, ce qui pourrait nuire à la réputation ou à la performance financière de la Société.

### *Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable*

Les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de celle-ci. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements divers peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une grave incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des lois, règles et règlements divers en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité avec les lois, règles et règlements. Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales soient appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

**Risques d'exploitation** – Ces risques découlent de l'exécution quotidienne de la stratégie et des décisions que la direction prend régulièrement pour s'assurer que la Société atteint ses objectifs de rendement financier.

### *Cybersécurité*

Les systèmes de TI font partie intégrante des activités de la Société et sont nécessaires à la réalisation de ses activités quotidiennes et stratégiques. La Société utilise diverses technologies, dont certaines sont gérées par des tiers, pour traiter, transmettre et stocker des renseignements électroniques. En outre, elle met en œuvre une panoplie de processus commerciaux et prend part à diverses activités commerciales, notamment l'établissement de rapports sur les activités et les interactions avec la clientèle, les fournisseurs et le personnel. Ces systèmes de TI sont soumis à des cybermenaces (notamment des cyberattaques, des violations de données, des erreurs ou des méfaits du personnel). Au fur et à mesure que les cybermenaces évoluent, elles deviennent élaborées et il est de plus en plus difficile de les détecter et de réussir à se défendre contre celles-ci. De plus, les points faibles en matière de cybersécurité, par leur nature même, peuvent passer inaperçus pendant une longue période.

La Société surveille et gère activement les cyberrisques et continue d'améliorer sa capacité à les atténuer grâce à une approche en matière de sécurité à niveaux multiples. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures seront efficaces. Si la Société ne gère pas efficacement une infrastructure informatique fiable ou ne parvient pas à cibler rapidement les incidents liés à la cybersécurité ou à y réagir de manière appropriée, ses systèmes de TI pourraient être interrompus, détruits ou complètement arrêtés, ce qui pourrait entraîner des perturbations dans les activités ou l'appropriation illicite de données sensibles. En fonction de la nature et de la portée d'un incident lié à la cybersécurité donné, celui-ci pourrait entraîner la compromission de renseignements confidentiels, un accès inapproprié aux systèmes et aux réseaux de la Société, la manipulation ou la destruction de données, des perturbations dans les activités et un risque de responsabilité.

La Société a mis en œuvre des mesures de sécurité en ce qui concerne la protection des systèmes, la formation du personnel, la continuité des activités et la planification d'urgence. Une perturbation des systèmes de la Société ou une violation de renseignements sensibles pourrait avoir une incidence négative sur ses activités et sa situation financière, nuire à sa réputation, compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques ou réduire le cours des actions de catégorie A sans droit de vote.

### *Protection des données et gestion de l'information*

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes de la Société. Des données inexacts, incomplètes ou non disponibles ou encore une intrusion par des tiers dans les systèmes d'information ou un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités d'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, la communication d'informations inadéquates, la fuite d'informations sensibles ou encore des interruptions des systèmes. La cueillette et l'analyse de l'information sur les préférences d'achat des clients constituent une importante partie de la stratégie de la Société visant à attirer et à fidéliser les clients, ainsi qu'à se démarquer efficacement de la concurrence. En outre, des données personnelles sur la santé des clients sont recueillies pour permettre l'offre de services de pharmacie, de gestion des prestations et de soins de santé à domicile. Toute incapacité de maintenir la protection des renseignements personnels des clients ou de la Société ou de respecter les lois ou règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels pourrait nuire à la réputation, à la position concurrentielle et à l'exploitation de la Société.

La Société a intégré, et prévoit continuer d'intégrer, l'intelligence artificielle (« IA ») et d'autres technologies d'analytique avancée dans ses activités et son exploitation. Le déploiement efficace de ces technologies repose souvent sur l'utilisation et l'analyse de volumes importants de données, lesquelles peuvent, dans certains cas, être traitées ou hébergées par des fournisseurs de services tiers. Rien ne garantit que les investissements dans les technologies, les processus et les outils liés à l'IA généreront les avantages ou les rendements attendus. Toute atteinte à la sécurité des données, tout usage abusif ou toute divulgation non autorisée des données utilisées dans le cadre de ces technologies, ou tout manquement aux exigences juridiques, contractuelles ou réglementaires applicables, pourrait entraîner des conséquences défavorables sur les plans juridique et financier, de même que sur la réputation. De plus, le cadre réglementaire, contractuel et politique s'appliquant à l'IA évolue rapidement, et toute modification des lois, de la réglementation, de la perception du public ou de l'acceptation du marché pourrait accroître les coûts de conformité, restreindre les utilisations permises de ces technologies ou exposer la Société à des risques opérationnels et financiers supplémentaires.

La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. Les risques liés à la gestion des données et de l'information sont gérés au moyen d'une approche de sécurité à plusieurs niveaux mettant en jeu des contrôles basés sur des logiciels, ainsi que des politiques, des normes et des procédures en matière de sécurité d'accès, le développement de systèmes, la gestion du changement et la gestion des problèmes et des incidents.

### *Technologie*

La Société exploite des systèmes élaborés et complexes de TI qui s'avèrent indispensables au succès de l'exploitation de son entreprise et à celui de ses stratégies de mise en marché. Toute interruption de ces systèmes ou de l'information qu'ils recueillent nuirait considérablement à la Société, à ses activités d'exploitation et à ses résultats financiers. La Société continue d'améliorer ses propres systèmes d'exploitation, défenses contre les cyberrisques, outils et méthodes de façon continue afin d'accroître leur efficacité, leur efficacité et leur sécurité.

La mise en œuvre de projets majeurs en matière de TI comporte des risques variés, y compris le risque lié à la réalisation des fonctionnalités et le risque entourant la capacité et l'aptitude des ressources clés à exécuter et à mettre en œuvre des initiatives stratégiques majeures tout en soutenant les activités commerciales en cours. La Société transforme actuellement son ancien environnement ERP en une instance nationale de la plateforme SAP S/4HANA et transforme ses systèmes de gestion de la paie et du personnel en une plateforme moderne nationale. Toute défaillance importante des systèmes de TI et des défenses contre les cyberrisques existants ou l'incapacité de migrer avec succès vers de nouveaux systèmes de TI pourrait entraîner des perturbations des activités, ce qui serait susceptible d'entraîner des pertes financières.

### *Coûts des produits*

Sobeys est un important acheteur de produits, lesquels peuvent être soumis aux risques du coût de l'inflation en raison de divers facteurs, notamment des événements géopolitiques, des conditions météorologiques extrêmes, une hausse des coûts énergétiques, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'affaiblissement du dollar canadien, des pénuries de main-d'œuvre et la croissance des salaires. La Société a travaillé avec ses fournisseurs pour atténuer l'incidence de ces hausses de coûts et s'attend à ce que ces hausses reviennent à des niveaux historiques normaux. Toutefois, dans l'éventualité d'une augmentation des prix des produits qui excéderait les prévisions et également dans l'éventualité où la Société ne pourrait contrebalancer une telle inflation des coûts par une augmentation des prix de détail ou par d'autres économies de coûts, cela pourrait se traduire par des conséquences défavorables sur les ventes et les marges.

### *Continuité des activités*

La Société est exposée à des perturbations potentielles découlant d'événements critiques et de catastrophes naturelles, y compris des conditions météorologiques particulièrement mauvaises, des pannes de services publics ou d'infrastructures et des pandémies, qui pourraient avoir une incidence importante sur ses activités courantes. Afin d'atténuer ces risques, la Société maintient un cadre de gestion intégré de la continuité des activités, appuyé par un plan de gestion de crise exhaustif. Bien que ces mesures améliorent la préparation et la résilience, aucun plan ne peut éliminer complètement les risques d'exploitation et financiers associés à de tels événements. Une intervention inadéquate pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et à la performance financière de la Société.

### *Interruption dans la chaîne d'approvisionnement*

La Société pourrait être confrontée à une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement ou à des erreurs qui risqueraient d'entraîner la présence de marchandises obsolètes ou une pénurie ou un excédent d'articles dans son réseau de magasins de vente au détail et de commerce électronique. La chaîne de distribution et d'approvisionnement de la Société pourrait subir l'incidence négative d'une dépendance envers les principaux fournisseurs et fournisseurs de services, du regroupement des installations et de perturbations dues au contexte géopolitique ou à des conditions météorologiques violentes, notamment à des catastrophes naturelles ou d'autres événements catastrophiques. L'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement et des infrastructures logistiques efficaces pourrait compromettre la capacité de Sobeys de soutenir et d'atteindre ses objectifs de croissance et de maintenir les marges.

### *Changements climatiques*

Les changements climatiques continuent de s'intensifier, créant ainsi des défis qui pourraient avoir un impact sur les activités et la rentabilité de l'entreprise. La Société reconnaît qu'elle a un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et, pour y répondre, elle se concentre sur plusieurs initiatives stratégiques, notamment la réduction des émissions de déchets alimentaires et plastiques. Les changements climatiques présentent des risques pour nos pratiques physiques et nos espaces, nos clients ainsi que notre équipe. Les changements climatiques présentent des risques physiques, y compris la hausse des températures moyennes et la fréquence et l'intensité croissantes des événements météorologiques, y compris, sans s'y limiter, les inondations, les feux de forêt et les tempêtes de vent. En outre, elle peut également introduire des risques de transition tels que des changements dans les politiques et les réglementations, ainsi que des changements dans les marchés et les technologies. Si l'un ou l'autre de ces événements se produisait, il pourrait y avoir des répercussions négatives sur la performance financière de la Société et sur ses activités courantes, y compris des perturbations et des fermetures de magasins et de centres de distribution, des dommages matériels aux actifs de la Société, notamment les produits périssables et non périssables et d'autres stocks, la chaîne d'approvisionnement et l'obsolescence des produits. La Société pourrait également faire face à une hausse des coûts de l'énergie, de l'approvisionnement en raison de l'offre et de la demande, du transport, des dépenses en immobilisations et des primes d'assurance. Toute omission de répondre efficacement ou de façon appropriée à de tels événements pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et aux résultats financiers de la Société.

### *Environnement*

La Société exploite ses emplacements commerciaux à l'échelle du pays, y compris des magasins de détail, des centres de distribution et des postes d'essence, et elle est assujettie aux risques environnementaux qui pourraient découler d'une contamination de ces biens ou installations. Les postes d'essence au détail de Sobeys comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobeys met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques. La Société exploite également du matériel de réfrigération dans ses magasins et ses centres de distribution. Ces systèmes contiennent des gaz réfrigérants qui pourraient être libérés en cas de défaillance ou de fuite.

Lorsque des problèmes environnementaux sont décelés, les remises en état environnementales nécessaires sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées. La Société pourrait devoir assumer tous les coûts associés à de tels travaux de remise en état, et ces coûts pourraient être élevés. L'incapacité à gérer correctement l'un de ces risques environnementaux pourrait nuire à la réputation, aux activités ou à la performance financière de la Société.

La Société est soumise à des lois qui imposent des responsabilités aux détaillants à l'égard des coûts liés au recyclage et à l'élimination des emballages de biens de consommation et du matériel imprimé distribué aux consommateurs. Il existe un risque que la Société subisse une augmentation des coûts liés à ces lois.

### *Stratégies pour attirer et fidéliser les talents*

Un leadership efficace est important pour la croissance de la Société et sa réussite durable, et exige qu'elle attire, perfectionne et fidélise ses salariés de façon appropriée. L'incapacité d'attirer et de fidéliser des salariés, y compris ceux qui possèdent des compétences spécialisées, et de gérer et de suivre leur rendement pourrait entraîner un manque de connaissances, de compétences et d'expérience requises et nuire à leur motivation. Cette situation pourrait avoir une incidence négative sur la réputation de la Société, ses activités d'exploitation et sa performance financière future. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. De plus, la Société offre divers programmes de récompense et de reconnaissance, mesure régulièrement la motivation des salariés et élabore des plans pour combler les éventuelles lacunes.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres clés du personnel, particulièrement en ce qui a trait au chef de la direction et aux personnes qui relèvent directement de ce dernier. Des plans de relève, visant tant des personnes à l'interne qu'à l'externe, ont été établis pour les principaux postes, y compris selon le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont revus par le comité des ressources humaines et examinés au moins chaque année par le conseil d'administration.

### *Relations avec les syndicats*

Une partie importante des membres du personnel des magasins et des centres de distribution de la Société, particulièrement dans l'Ouest canadien, sont syndiqués. Bien que la Société s'efforce de maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats, la renégociation de conventions collectives pose un risque d'interruptions de travail, y compris des grèves ou des arrêts de travail. L'incapacité de négocier avec succès les conventions collectives pourrait entraîner des interruptions de travail, et tout arrêt de travail prolongé ou généralisé pourrait entraîner une interruption importante des activités et nuire à la réputation et à la performance financière de la Société.

### *Éthique et déontologie*

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher sérieusement sa réputation et ses marques et de nuire considérablement à sa performance financière. Dans le cadre de sa gestion des codes de conduite, la Société s'est dotée d'un code de déontologie et de conduite professionnelle que les administrateurs et les membres du personnel doivent respecter et auquel ils doivent adhérer chaque année. La Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer, de manière anonyme et confidentielle, toute irrégularité en matière d'éthique, de diversité, d'équité et d'inclusion. Rien ne garantit que ces mesures seront efficaces pour empêcher les violations de la loi ou des pratiques commerciales non éthiques.

### *Société*

Les mouvements de réforme sociale sensibilisent le public aux problèmes au moyen de manifestations ou de campagnes médiatiques. Les questions qui touchent les activités de la Société comprennent, sans s'y limiter, la diversité, le bien-être animal, l'approvisionnement local et responsable, l'étiquetage nutritionnel et les droits de la personne. La supervision des stratégies en matière de société et de la gestion des différents enjeux incombe au comité de direction et au conseil d'administration. L'inaction ou encore une action inefficace sur les questions de réforme sociale pourrait nuire à la réputation ou à la performance financière de la Société.

### *Immobilier*

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses d'investissement axée sur l'obtention des emplacements immobiliers les plus attrayants pour ses magasins de détail, ainsi que pour ses centres de distribution et ses activités d'aménagement d'immeubles commerciaux et résidentiels. Bien que la Société aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements qui ont été acquis au fil du temps, l'aménagement de ses nouveaux magasins est en majorité réalisé conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé et la capacité d'optimisation des magasins existants dépendent donc en partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de la Société à acheter ces emplacements.

### *Prix des services publics et du carburant*

La Société consomme beaucoup d'électricité, d'autres services publics et de carburant, dont les coûts peuvent être soumis à une volatilité considérable. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services pourraient nuire à sa performance financière. Si elle ne parvient pas à maintenir des programmes de consommation et d'approvisionnement efficaces, ses résultats financiers pourraient s'en trouver compromis. Afin de gérer le risque associé à son exposition aux prix des services publics, la Société peut avoir recours à des instruments financiers ou conclure des ententes contractuelles à prix fixe. De plus, Sobeys exploite un nombre élevé de postes d'essence. Des hausses marquées des prix de gros ou de la disponibilité pourraient nuire aux activités d'exploitation et aux résultats financiers relatifs à la vente de carburant.

### *Libre-échange*

La Société est exposée aux risques découlant des relations commerciales entre le Canada et d'autres pays. Toute modification des accords et des tarifs commerciaux entre le Canada et les autres pays pourrait se traduire par une augmentation des coûts de certains produits, et des articles pourraient devenir indisponibles, ce qui aurait une incidence défavorable sur l'expérience client. La Société pourrait atténuer ces risques dans une certaine mesure en faisant appel à d'autres fournisseurs; cependant, le commerce international est de nature imprévisible et elle pourrait ne pas être capable d'atténuer la totalité de l'incidence défavorable des modifications des accords et des tarifs commerciaux.

### *Régimes de retraite*

La Société a certaines obligations au titre de ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient obliger la Société à verser ultérieurement des cotisations, ce qui pourrait nuire à la performance financière de cette dernière.

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises offrant des prestations de retraite au personnel syndiqué conformément aux dispositions des conventions collectives. Environ 11 % du personnel de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés participent à ces régimes. La responsabilité de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés en matière de cotisations à verser à ces régimes se limite aux montants établis dans les conventions collectives et autres conventions connexes. Un piètre rendement dans ces régimes pourrait avoir une incidence négative sur le personnel participant à ces régimes ou pourrait entraîner des modifications aux modalités de participation à ces régimes, ce qui pourrait, en retour, nuire à la performance financière de la Société.

### *Assurance*

Dans le but d'atténuer le risque financier lié aux biens et à la responsabilité, la Société et ses filiales souscrivent des contrats d'assurance auprès de tierces sociétés d'assurance financièrement stables. La direction est convaincue que des contrôles et des procédures efficaces sont en place pour atténuer les pertes potentielles dans les contextes où le risque est autoassuré. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation. Ces programmes peuvent ne pas être efficaces pour limiter l'exposition de la Société à de tels risques et, dans la mesure où celle-ci est autoassurée ou dans la mesure où la responsabilité dépasse les limites d'assurance applicables, sa situation financière pourrait se trouver compromise.

## 14 Désignation des dividendes déterminés

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'Agence du revenu du Canada, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

## 15 Mesures et données financières non conformes aux PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

### 15.1 Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif aux pertes de valeur liées au commerce électronique comprend principalement des charges associées à des pertes de valeur hors trésorerie visant les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, ainsi que des coûts directs liés à la fermeture du CTC, incluant des frais non récurrents de résiliation de contrats, des coûts de démantèlement et des indemnités de départ.
- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. L'ajustement relatif à cet incident comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance.
- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence du profit tiré de la vente, qui comprend le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Période de 13 semaines close le 4 mai 2024
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Ventes	7 807 \$	7 637 \$	7 412 \$
Coût des ventes	5 655	5 528	5 406
Profit brut	2 152 \$	2 109 \$	2 006 \$
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024
Ventes	31 950 \$	31 277 \$	30 733 \$
Coût des ventes	23 286	22 895	22 662
Profit brut	8 664 \$	8 382 \$	8 071 \$

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Résultats d'exploitation de l'exercice complet ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026			Période de 13 semaines close le 3 mai 2025			Période de 13 semaines close le 4 mai 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	203 \$	18 \$	221 \$	175 \$	3 \$	178 \$	151 \$	5 \$	156 \$
Charge d'impôt sur le résultat	47	6	53	58	2	60	57	5	62
Charges financières, montant net	72	1	73	74	1	75	72	2	74
Bénéfice d'exploitation	322	25	347	307	6	313	280	12	292
Amortissement des immobilisations corporelles	266	-	266	255	-	255	236	(1)	235
Amortissement des immobilisations incorporelles	31	-	31	31	-	31	30	-	30
BAIIA	619 \$	25 \$	644 \$	593 \$	6 \$	599 \$	546 \$	11 \$	557 \$

(en millions de dollars canadiens)	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026			Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025			Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	195 \$	51 \$	246 \$	705 \$	41 \$	746 \$	750 \$	13 \$	763 \$
Charge d'impôt sur le résultat	39	23	62	239	10	249	240	26	266
Charges financières, montant net	274	4	278	290	4	294	275	7	282
Bénéfice d'exploitation	508	78	586	1 234	55	1 289	1 265	46	1 311
Amortissement des immobilisations corporelles	1 047	-	1 047	1 002	-	1 002	950	-	950
Amortissement des immobilisations incorporelles	121	-	121	118	-	118	121	-	121
BAIIA	1 676 \$	78 \$	1 754 \$	2 354 \$	55 \$	2 409 \$	2 336 \$	46 \$	2 382 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Résultats d'exploitation de l'exercice complet ».
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 2 mai 2026	Période de 13 semaines close le 3 mai 2025	Période de 13 semaines close le 4 mai 2024
Charges financières, montant net	73 \$	75 \$	74 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	3	2	2
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1)	(1)	(2)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(1)	-	(1)
Charge d'intérêts	74 \$	76 \$	73 \$

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026</b>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025</b>	<b>Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024</b>
Charges financières, montant net	278 \$	294 \$	282 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	24	10	8
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(7)	(7)	(7)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(2)	(2)	(2)
Charge d'intérêts	<b>293 \$</b>	295 \$	281 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Résultats d'exploitation de l'exercice complet ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les billets à payer, les facilités de crédit et les obligations locatives. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>2 mai 2026</b>	<b>3 mai 2025</b>	<b>4 mai 2024</b>
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	195 \$	225 \$	114 \$
Dette à long terme	1 053	857	982
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	636	597	585
Obligations locatives à long terme	5 973	5 785	5 680
Dette consolidée	<b>7 857</b>	7 464	7 361
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	<b>5 003</b>	5 410	5 341
Capital total	<b>12 860 \$</b>	12 874 \$	12 702 \$

## 15.2 Rapprochement des ajustements liés au secteur de la vente au détail de produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments afin d'améliorer l'analyse de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Comparaison entre l'exercice 2026 et l'exercice 2025 Variation en \$
Bénéfice d'exploitation	508 \$	1 234 \$	1 265 \$	(726) \$
Ajustements				
Pertes de valeur liées au commerce électronique	746	-	-	746
Exclusivité liée au commerce électronique	-	12	-	(12)
Restructuration	-	2	72	(2)
Incident lié à la cybersécurité	-	-	(36)	-
Vente de postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	(91)	-
	746	14	(55)	732
Bénéfice d'exploitation ajusté	1 254 \$	1 248 \$	1 210 \$	6 \$

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Comparaison entre l'exercice 2026 et l'exercice 2025 Variation en \$
BAIIA	1 676 \$	2 354 \$	2 337 \$	(678) \$
Ajustements				
Pertes de valeur liées au commerce électronique	746	-	-	746
Exclusivité liée au commerce électronique	-	12	-	(12)
Restructuration	-	2	72	(2)
Incident lié à la cybersécurité	-	-	(36)	-
Vente de postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	(91)	-
	746	14	(55)	732
BAIIA ajusté	2 422 \$	2 368 \$	2 282 \$	54 \$

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2026	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2025	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2024	Comparaison entre l'exercice 2026 et l'exercice 2025 Variation en \$
Bénéfice net	146 \$	659 \$	712 \$	(513) \$
Ajustements				
Pertes de valeur liées au commerce électronique	549	-	-	549
Exclusivité liée au commerce électronique	-	9	-	(9)
Restructuration	-	2	53	(2)
Incident lié à la cybersécurité	-	-	(25)	-
Vente de postes d'essence dans l'Ouest canadien	-	-	(72)	-
	549	11	(44)	538
Bénéfice net ajusté	695 \$	670 \$	668 \$	25 \$

### 15.3 Rapprochement des ajustements liés aux résultats d'exploitation trimestriels

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement du bénéfice d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice net d'Empire, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, pour exclure certains éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre.

	Exercice 2026				Exercice 2025			
	T4 (13 semaines) 2 mai 2026	T3 (13 semaines) 31 janv. 2026	T2 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> nov. 2025	T1 (13 semaines) 2 août 2025	T4 (13 semaines) 3 mai 2025	T3 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> févr. 2025	T2 (13 semaines) 2 nov. 2024	T1 (13 semaines) 3 août 2024
(en millions de dollars canadiens)								
Bénéfice (perte) d'exploitation	347 \$	(438) \$	295 \$	382 \$	313 \$	288 \$	319 \$	369 \$
Ajustements								
Pertes de valeur liées au commerce électronique	-	746	-	-	-	-	-	-
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	-	-	-	-	-	12
Restructuration	-	-	-	-	-	-	-	2
	-	746	-	-	-	-	-	14
Bénéfice d'exploitation ajusté	347 \$	308 \$	295 \$	382 \$	313 \$	288 \$	319 \$	383 \$
Bénéfice (perte) d'exploitation	347 \$	(438) \$	295 \$	382 \$	313 \$	288 \$	319 \$	369 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	266	264	259	258	255	248	253	246
Amortissement des immobilisations incorporelles	31	30	29	31	31	28	29	30
BAIIA	644 \$	(144) \$	583 \$	671 \$	599 \$	564 \$	601 \$	645 \$
Ajustements								
Pertes de valeur liées au commerce électronique	-	746	-	-	-	-	-	-
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	-	-	-	-	-	12
Restructuration	-	-	-	-	-	-	-	2
	-	746	-	-	-	-	-	14
BAIIA ajusté	644 \$	602 \$	583 \$	671 \$	599 \$	564 \$	601 \$	659 \$
Bénéfice (perte) net	212 \$	(385) \$	159 \$	212 \$	173 \$	146 \$	173 \$	208 \$
Ajustements								
Pertes de valeur liées au commerce électronique	-	549	-	-	-	-	-	-
Exclusivité liée au commerce électronique	-	-	-	-	-	-	-	9
Restructuration	-	-	-	-	-	-	-	2
	-	549	-	-	-	-	-	11
Bénéfice net ajusté	212 \$	164 \$	159 \$	212 \$	173 \$	146 \$	173 \$	219 \$

### 15.4 Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décision, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- Le rendement des capitaux propres s'entend du bénéfice net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens. La direction est d'avis que le rendement des capitaux propres constitue un indicateur complémentaire pour évaluer la rentabilité de la Société.
- Le rendement des capitaux propres ajusté s'entend du bénéfice net ajusté pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens. La direction est d'avis que le rendement des capitaux propres constitue un indicateur complémentaire pour évaluer la rentabilité de la Société.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>	<b>2 mai 2026</b>	<b>3 mai 2025</b>	<b>4 mai 2024</b>
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	<b>5 003 \$</b>	5 410 \$	5 341 \$
Actions en circulation (de base)	<b>226,1</b>	233,9	248,0
Valeur comptable par action ordinaire	<b>22,13 \$</b>	23,13 \$	21,54 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), ou le site Web de SEDAR+ pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Approuvé par le conseil d'administration le 17 juin 2026,  
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada